

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

ABONNEMENTS

1 AN	5 francs
6 MOIS	3 francs
3 MOIS	1 franc 75
15 JOURS	0 franc 50
La Feuille prise au bureau	3
rendue franco par la porteur	5
ou par la poste	5
Envoi postal, par 1 numéro	25
par 2 numéros	20
Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.	10
ne cesse qu'au refus de l'abonné.	—

DÉPARTS POUR		CHEMINS DE FER										ARRIVÉES DE																										
4	40	7	23	8	—	9	45	10	50	1	47	8	45	5	18	7	40	BIENNE	7	10	10	20	11	20	1	05	4	—	15	18	7	22	8	18	9	—	10	49
—	7	18	—	11	25	—	1	15	—	4	85	—	7	45	—	9	08	LAUSANNE	7	45	9	40	10	35	—	1	15	—	8	58	—	7	30	—	10	55		
—	7	58	—	11	40	—	1	25	—	5	22	—	8	18	—	—	—	PONTARLIER	7	18	9	26	8	30	—	7	05	—	11	—	—	—	—	—	—	—	—	
—	7	58	—	10	47	—	1	48	—	4	05	—	8	—	—	—	—	LOCLE	7	08	10	46	12	51	—	8	54	—	7	18	—	9	08	—	—	—	—	

Cantonales	ANNONCES	Non Cantonales	
De 1 à 8 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65	Répétition	0 10
» 6 à 7 »	0 75	Reclames	0 20
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Avis mortuaires, minimum	2 —
Répétition	0 08	Avis tardif, 20 cent. la ligne (minimum fr. 1). Lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrements depuis 50 centimes.	
Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.			

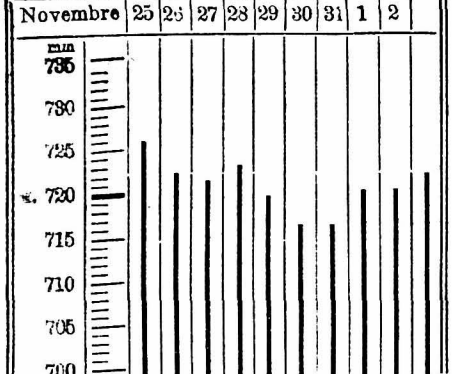
Bulletin météorologique — NOVEMBRE
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL									
Tempér. en degrés cent.			Baromètre		Vent domin.		État du ciel.		
MOY.	MINI.	MAXI.	MOYENNE	HAUTEUR	DIR.	FOR.	CE.	LEJ.	DU CIEL.
3	+10.3	+7.8	+14.5	21.8	var.	faibl.	nu.		

Pluie pendant la nuit. Toutes les Alpes visibles le soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0 suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 714^m.0.



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

2	+	2.9	—	1.2	+	4.0	665.8	11.3	0	mo.	couv.
---	---	-----	---	-----	---	-----	-------	------	---	-----	-------

Quelques flocons de neige de 8 à 9 h. du matin. Pluie et brouillard épais dès 2 h. du soir.

7 heures du matin.
Altitude. Temp. Barom. Vent. Ciel.
3 nov. 1128 5.0 667.0 O. Couv.

NIVEAU DU LAC:
Du 3 novembre (7 h. du m.): 429 m. 290
Du 4 » » » 429 m. 270

PHARMACIE D'OFFICE
OUVERTE
Dimanche 5 novembre
E. BAULER, Croix-du-Marché

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL APPRENTISSAGES

La commission communale de contrôle recommande à tous les maîtres d'apprentissages l'École de dessin professionnel et de modelage dont les cours commencent cette semaine.
(Voir les affiches et avis publiés par la direction de l'École.)

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Vente de bois

La Commune de Corcelles-Cormondrèche vendra dans ses forêts du Chemin des Morts et Prise-Imer, mercredi 8 novembre, les bois suivants:

- 579 stères sapin sec.
- 1275 fagots
- 23 tas de perches.
- 1 bille foyard.

Le rendez-vous est à Montezillon à 8 h. et demie du matin.
Corcelles, le 3 novembre 1893.
Conseil communal.

Vente de Bois

Mardi 7 novembre, la Commune d'Hauterive vendra en enchères publiques, dès 7 heures et demie du soir, dans la salle d'école, le bois de sa forêt communale, consistant en 12 lots de 30 plantes chacun, au Haut de la Côte, et 17 lots de 30 plantes, au Bas de la Côte. La vente se fera au comptant.
Conseil communal.

VENTE DE BOIS

Lundi 6 novembre 1893, la Commune de Cortailod vendra, par voie d'enchères publiques, dans le bas de sa forêt:
486 plantes sapin et épicéa, mesurant 517 m.³;
32 stères sapin;
2 tas de perches;
Quelques lots de branches.
Rendez-vous à 8 heures du matin à l'entrée de la forêt.
Cortailod, le 2 novembre 1893.
Conseil communal.

ANNONCES DE VENTE

G. ANTOINE
Horticulteur-fleuriste
Téléphone PLAN Téléphone
Bouquets de fête et de deuil.
— Articles mortuaires en tous genres. —
Vannerie artistique et ordinaire.
Bouquets Mackart, graminées, palmes, etc.
Fleurs coupées.
Expéditions au dehors.

SAUCISSONS
Saucisses au Foie
FROMAGE DE LA BRÉVINE
au magasin
A. ELZINGRE
Rue du Seyon 28.

BOUCHERIE CENTRALE
Dès aujourd'hui, viande de bœuf de 1^{re} qualité, à 65 et 75 cts. la livre, veau, mouton et porc à des prix raisonnables.
Se recommande,
G. BAUMANN.

PATÉS DE LIÈVRE TRUFFÉS
AU DÉTAIL
chez **ALBERT HAFNER**
SUCCESSION DE
GLUCKER-GABEREL
Seul dépôt des excellents thés d'OLD ENGLAND, de Genève.

Fumeurs! — Fumeurs!
Comme échantillons, j'expédie:
Rio-grande, excellents, 200 à fr. 2.20
Flora-Bahia, 200 » 2.60
Victoria Bouts, 200 » 3.—
Flora-Brazil extra, 200 » 3.10
Sport-cigares extra fins, 200 » 3.10
Gros cigares cunéiformes, 100 » 2.20
Brisago 1^{re} qualité 125 » 3.10
Sumatra-Amarillo, véritables, 100 » 2.65
Bouquet-Sumatra de 10 c. p. 100 » 4.70
10 kilos de bon tabac à fumer à fr. 2.70, 4.10, 6.20 et 6.80. (H. 3917 Q.)
A chaque envoi, à partir de 7 fr., il sera ajouté gratuitement, jusqu'au Nouvel-An, un porte-cigare en véritable merisier et ambre à réservoir ou une belle pipe à réservoir.
J. WINIGER, maison d'exportation, BOSWIL (Argovie).

UN PIANO
en bon état, à vendre. S'adresser Ecluse 35, au rez-de-chaussée.
Samedi 4 novembre, dès 6 1/2 h. du soir, à l'emporté,

Vol-au-vent.
Salmis de pigeons.
Petits pois à la française.
chez
Albert HAFNER, traiteur
S^r de J. Glükher-Gabrel
Seul dépôt des excellents thés d'Old England, Genève.

LES BISCOMES AUX AMANDES

fabriqués d'après la recette réputée de la maison BOREL-WITTMAYER, se trouvent seulement au
Magasin Ernest MORTHIER,
rue de l'Hôpital 15, à Neuchâtel, seul propriétaire de la susdite recette.

Manteau
pélerine, à vendre chez M. Claude-Franc, M^d tailleur, rue Coulon 6, 1^{er} étage.
A vendre, faute de place, un petit char et plusieurs objets mobiliers. S'adr. rue des Moulins 33, au second.

SCHURCH, BOHNENBLUST & Cie
Successeurs de J.-R. GARRAUX
AGENCE AGRICOLE 23, faubourg du Crêt, 23 NEUCHÂTEL

HACHE-PAILLE
modèle F, 32 cm. largeur, recommandé par la Société d'Agriculture du Val-de-Ruz.
Prix: Fr. 90.
franco dans toutes les gares du canton.
CONCASSEURS pour maïs, avoine, etc.
COUPE-RACINES — TARARES-VENTILATEURS
BATTOIRS à bras et à manège.

Ensuite de concession spéciale de la fabrique Joh. Rauschenbach, à Schaffhouse, dont nous sommes seuls représentants pour le canton, nous pouvons livrer ces machines à des conditions défiant toute concurrence.
Dépôt des premières fabriques de machines agricoles suisses et étrangères.

Librairie-Papeterie Attinger Frères
NEUCHÂTEL, Rue St-Honoré
AGENDAS — EPHÉMÉRIDES POUR 1894
ALMANACHS SUISSES et FRANÇAIS
Abonnements à tous les Journaux et Revues suisses et étrangers.
Nouveautés:
Encrier-buward inversable. — Encriers divers. — Articles fantaisie à peindre.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRE
Ancienne Maison: **JEANJAQUET & Cie.** Fondée en 1833.
A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac NEUCHÂTEL

M^{me} MARTI, Mercerie
Rue de l'Hôpital 20
se charge de tout ce qui concerne les broderies blanches pour trousseaux et layettes.
S'étant attaché de très bonnes brodeuses, elle est à même de livrer un travail irréprochable et à prix modéré.
Echantillons de lettres, monogrammes et festons à disposition.

CHIENS A vendre trois beaux jeunes chiens, RACE DU ST-GOTHARD. Pour les voir et pour les prix, s'adresser à Emile Frieden, à Fontaine-André.

CONFISERIE & PATISSERIE
GEORGES LEHMANN
Rue de l'Hôpital n° 7
NEUCHÂTEL
Dépôt de fleurs de CHARLES ULRICH, horticulteur.
Dépôt des THÉS VICTORIA de la Compagnie de l'Indo-Chine.
Achetez dans toutes les librairies
MON ONCLE PIERRE
Vaudoiseries par Gorgibus
ÉDITEURS: (H. 13358 L.)
KLAUSFELDER Frères, Vevey.
PRIX: 60 CENT.
Envoi contre 65 cent. en timbres-poste.

CALORIFÈRE Weltert, en très bon état, à vendre, à prix très réduit. S'adres. à M. Langel, pasteur, à Bôle.

Maison A. DOLLEYRES, 11, Epancheurs, 11

OUVERTURE DE LA SAISON D'HIVER
Grande mise en vente des confections nouvelles

Vient d'arriver

600 MANCHONS fourrure, collection unique, de . . . fr. 1.95 à 30.—
200 BOAS fourrure, de fr. 2.50 à 30.—
500 PÉLERINES astrakan et fourrure, de fr. 18.— à 1.45
150 JUPONS haute nouveauté, de fr. 20.— à 3.—

IMPERMÉABLES
pour dames. — Collection superbe.

JAQUETTES à cols marin, choix très varié.

MANTES | CHALES RUSSES

Toujours beau choix de **BLOUSES, COLLETS & CORSETS**

Se recommande par la modicité de ses prix et la fraîcheur de ses marchandises.

A. DOLLEYRES, 11, Épancheurs, 11

BONNE CUISINE POUR TOUS

Aussi nourrissants qu'économiques, les **Potages à la minute** perfectionnés par Maggi, préparés à l'eau seulement, sont parfaits. Ils sont en vente, richement assortis, dans tous les magasins de comestibles et d'épicerie, à 10 centimes la tablette de deux bons potages. — La bonne ménagère n'oubliera pas non plus l'excellent **Concentré Maggi**, dont quelques gouttes rendent exquis tout bouillon et tout potage. — Les flacons de 90 cts. sont remplis de nouveau à 60 cts., et ceux de 1 fr. 50 à 90 centimes.

Pour préparer instantanément un consommé délicieux et réconfortant, rien de meilleur que l'**Extrait de viande Maggi**, en rations à 15 et à 40 centimes.

Chez **ALFRED DOLLEYRES, 11, Epancheurs, 11,**
800 PIÈCES

ROBES depuis 3 fr. 25 la **ROBE** jusqu'à 30 francs
haute nouveauté et garanties à l'usage.

Choix superbe en **FLANELLES** velours pour matinées et blouses.
Voir l'étalage de 1 fr. 20 à 65 cent.

Assortiment complet en **Astrakans, Velours, Peluches soie et Surahs,**
pour garnitures.

Flanelles anglaises de santé et Jupons.

Reçu vitraux couleurs haute nouveauté.

200 pièces **Flanelles grattées** pour chemises et caleçons, de 1 fr. à 65 cent.

Toujours grand choix en coupons de **ROBES.**

ALFRED DOLLEYRES
NEUCHÂTEL

ON DEMANDE À ACHETER

511 On demande à acheter quelques cents poudrettes, blanc, bon plant du pays. S'adresser au bureau de la Feuille.

Traverses de chemin de fer

MM. Golay, Decoligny & Co, à Apples (Vaud), sont acheteurs de traverses chêne, 1.80 x 13/18, rendues franco gare Morges. Délai de livraison: printemps 1894. Prière d'adresser les offres avec prix et quantité. (H. 14302 L.)

APPARTEMENTS À LOUER

À louer, pour le 10 novembre courant, au milieu du village de Corcelles, un appartement de 3 chambres et dépendances, ainsi qu'un grand local, au rez-de-chaussée, bien éclairé, pouvant être utilisé comme atelier, entrepôt, etc. S'adresser à M. Piguet, à Comondrèche.

Pour Noël, rue des Moulins 14, au 3^{me} étage, appartement neuf, de 2 pièces, cuisine avec eau et dépendances. S'adr. à J. Reber, Cuisine populaire.

À louer pour Noël, chez Jules Duvoisin, à Peseux, un appartement composé de 3 chambres, cuisine et dépendances.

À louer, tout de suite, un logement de deux chambres, cuisine et galetas. A la même adresse, on offre à vendre des **buchilles d'échalas** sèches, à un prix raisonnable. S'adresser à Edouard Hofer, à Peseux.

À louer, à un petit ménage soigneux, pour Noël 1893 ou le 1^{er} janvier 1894, un logement de deux chambres, cuisine, bûcher, cave; eau sur l'évier. S'adresser à Alfred Poget, Boudry.

À louer pour le 11 mai 1894, ensemble ou séparément, un logement de trois chambres, cuisine et galetas; et un atelier bien clair, sept fenêtres de façade, utilisé jusqu'à maintenant par un monteur de boîtes, mais propre à tout autre genre d'industrie. S'adresser pour le voir et traiter à M. G. Vuille, à Neuchâtel.

À louer, dès maintenant ou pour Noël, un bel appartement de 5 pièces, cuisine et dépendances. Rue des Moulins n° 3, troisième étage. S'adresser Etude E. Bonjour, notaire.

Pour Noël prochain, à louer le logement du troisième étage de la maison des Bains, rue de la Place d'Armes 10. S'adresser aux Bains.

À louer, tout de suite ou pour Noël, un local comme magasin et une grande salle pour société ou bureau. S'adresser à l'hôtel du Raisin.

À louer pour Noël 1893, à Auvier, une maison bien située, comportant un appartement de quatre pièces et dépendances, galerie, jardin, grandes caves. On serait disposé à vendre également. S'adresser Etude Gujot, notaire, rue du Môle 1, Neuchâtel.

CHAMBRES À LOUER

À louer, pour le 1^{er} décembre, à un monsieur rangé, une jolie chambre indépendante, bien meublée, au soleil et avec balcon. S'adresser rue Pourtalès 7, au 3^{me} étage.

Jolie chambre meublée et indépendante, au soleil. Faub. du Crêt 17, 2^{me} étage.

À remettre une chambre meublée ou non. S'adr. rue du Château 9, 3^e étage.

À louer 2 chambres au soleil, contiguës et indépendantes, l'une avec cheminée. S'adresser tous les matins à la rue du Bassin 14, au second.

530 À louer, au centre de la ville, plusieurs jolies chambres meublées, pour messieurs rangés. S'adresser au bureau de la Feuille.

Chambre non meublée, se chauffant, Ecluse 13, 1^{er} étage, à gauche.

Petite chambre exposée au soleil, meublée ou non; prix: fr. 10 à 12 par mois. On donnerait la préférence à une personne ayant ses occupations dehors. S'adresser rue des Epancheurs 9, 4^{me} étage.

Jolie mansarde meublée, à louer, à une personne travaillant hors de chez elle. Rue Pourtalès 8, 2^{me} étage.

Chambre agréable, située au midi, pour un monsieur rangé. Avenue du 1^{er} Mars 4, 1^{er} étage.

Jolie chambre qui peut se chauffer. — A la même adresse, à vendre une poussette de malade. Faubourg des Parcs 4.

Jolie chambre et pension, rue de l'Industrie 15, 2^{me} étage.

Chambre meublée, rue J.-J. Lallemand 1, 3^{me} étage, à droite.

Chambre meublée, indépendante, au soleil, à un monsieur rangé. Ecluse 22, 3^{me} étage.

Chambres meublées, Avenue du 1^{er} Mars 12, rez-de-chaussée.

Jolie chambre meublée à louer. Oratoire 1, 3^{me} étage, à gauche.

À louer, une chambre meublée, à étudiant ou jeune homme de bureau. Rue de l'Orangerie 6, au second.

Chambre meublée. A la même adresse, l'on prendrait un ou deux pensionnaires. S'adresser faub. de l'Hôpital 11, 2^{me} étage.

Chambre pour un ou deux coucheurs, Ecluse 18, rez-de-chaussée.

Jolie chambre et pension très soignée, rue Coulon 8, 2^{me} étage.

À louer de suite, pour un monsieur rangé, une belle chambre meublée, avec pension. S'adresser rue des Epancheurs 5, au magasin.

Place pour un coucheur rangé. S'adr. rue du Seyon 12, 3^{me} étage, à gauche.

Bonne pension et jolies chambres meublées, ou pension seule. — Rue Coulon 2, 3^{me} étage.

LOCATIONS DIVERSES

Pour cas imprévu, M^{lle} Genoud offre à louer, pour Noël ou plus tôt, le magasin très bien situé qu'elle occupe Avenue du 1^{er} Mars 6. Convientrait pour bureaux ou magasin. Pour le voir et les conditions, s'adresser à elle-même.

UN BEAU MAGASIN
avec une grande cave
est à louer pour Noël.
S'adresser à M. Charles Barbey, Trésorier.

ON DEMANDE À LOUER

On demande à louer, pour Noël, un logement de 2 à 3 chambres, grande cave, galetas, petit atelier ou remise, si possible tout au rez-de-chaussée. Adresser les offres avec prix sous les initiales P. S. 532, au bureau de cette feuille.

On demande à louer, pour la Saint-Jean 1894, un logement bien situé, de 5 à 7 pièces. Adresser les offres au bureau de la Feuille d'avis, sous lettres T. P. R. 526.

On demande

à louer ou, éventuellement, à acheter, dans une localité du canton, de préférence au Vignoble, une maison avec rural et quelques poses de terrain. On désire que la maison puisse être usagée pour un commerce ou pour la tenue d'une auberge et qu'elle soit à proximité d'une gare. Pour renseignements et adresse, écrire à M. E. Stucki, inspecteur, Neuchâtel.

On demande à louer en ville, pour Noël ou pour les premiers mois de l'année prochaine, un appartement confortable, de quatre ou cinq pièces. S'adresser au notaire Ph. Dubied, Môle 1.

On demande à louer en ville, pour Noël, un joli logement de quatre ou cinq pièces. S'adr. au notaire Ph. Dubied, Môle 1.

On demande à louer, pour St-Jean 1894, un logement de 5 à 6 pièces, si possible au-dessus de la ville. Adresser les offres à M. Ali Bourquin, Petit Catéchisme 1.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille, qui parle le français et l'allemand, munie de bons certificats, cherche une place de femme de chambre ou bonne d'enfants, ou pour tout faire dans le petit ménage d'une bonne maison. Adresse: Hôtel de Tempérance, rue du Pommier 8.

Une jeune fille de 20 ans, recommandable et connaissant le service, cherche une place pour tout faire ou auprès des enfants. S'adresser à M^{lle} Sottaz, rue de la Place d'Armes 5.

Une jeune fille de toute confiance, sachant faire un bon ordinaire, cherche place pour tout de suite. S'adresser rue St-Maurice 6, 4^{me} étage.

On cherche à placer, dans une famille de Neuchâtel, une jeune fille allemande, intelligente et de bon caractère, âgée de 16 ans, pour apprendre le français, de préférence dans une maison pour faire les chambres, servir à table et s'occuper des enfants. Pour le commencement on ne demanderait pas de gages. Adresser les offres sous chiffres J. M., poste restante, Thoune (Berne).

524 Une Vaudoise de 25 ans désire se placer comme femme de chambre ou pour faire tout le service dans un ménage soigné. S'adresser au bureau de la Feuille.

Une fille de 17 ans, recommandable sous tous les rapports et qui sait coudre, cherche à se placer comme bonne d'enfants ou pour aider dans le ménage, dans une famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Offres à l'adresse F. Bichsel, instituteur secondaire, à Brienz (Berne). (H. 10125 Y.)

Un robuste jeune homme de 21 ans cherche un emploi quelconque avec occasion d'apprendre le français, il ne demande, comme traitement, que la pension et le logis. S'adr. rue des Beaux Arts 9, rez-de-chaussée.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On cherche, pour entrer immédiatement, une jeune fille aimant les enfants et pouvant s'aider dans les soins du ménage. S'adresser à M. Hubcher, jardinier, Tivoli, Serrières.

Volontaire

Dans un **café-brasserie**, à Berne, on prendrait un **honnête garçon**, hors de l'école, comme **volontaire**. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Adresser les offres sous chiffre U. C. 4040, à l'agence de publicité H. Blom, à Berne.

529 On demande une jeune fille sachant le français, pour s'aider au ménage et garder les enfants. S'adresser au bureau de la Feuille.

On demande, pour tout de suite, une cuisinière. S'adresser au buffet de gare Régional, Cortaillod.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune homme, âgé de 25 ans, connaissant à fond la correspondance française et anglaise et parlant un peu allemand, cherche une place dans un magasin ou comme portier dans un hôtel. Adresser les offres à M. Luke, P. André, Montmolin.

Volontaire

Un jeune homme de Schaffhouse, ayant fait son apprentissage dans une banque et muni d'excellentes références, cherche une place de volontaire dans une maison de gros ou mi-gros de la Suisse romande. Resterait, au besoin, six mois sans rétribution. — S'adresser à M. U. Germann, Forchstrasse 9, Zurich V.

Demande de place

531 Un jeune **ouvrier maréchal-fer-**rant, robuste, demande une place de durée chez un maître capable, si possible dans la Suisse française. Le bureau du journal indiquera.

Une demoiselle protestante, d'un certain âge et de la Suisse française, parlant les deux langues, cherche une place de confiance auprès de jeunes filles ou comme dame de compagnie. S'adresser à M^{lle} Emma Weibel, Faubourg de l'Hôpital n°s 19 a et 19 b.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu, à Bevaix, de la cure à la gare, un bracelet en or, façon gourmette. La personne qui l'a trouvé est priée de l'envoyer à la cure de Bevaix, contre récompense.

AVIS DIVERS

ÉGLISE NATIONALE

Les parents dont les enfants sont en âge et en état d'être admis à l'instruction religieuse comme catéchumènes, en vue des fêtes de Noël, sont invités à les présenter aux pasteurs de la paroisse **mardi 7 novembre, à la Chapelle des Terreaux**, savoir:

Les jeunes garçons, à 8 heures du matin.
Les jeunes filles, à 10 "
Les jeunes gens qui n'ont pas été baptisés dans la paroisse française de Neuchâtel devront, autant que possible, être munis de leur certificat de baptême. L'instruction sera donnée aux jeunes garçons par M. le pasteur DuBois, aux jeunes filles par M. le pasteur Morel.

ÉCOLE DU DIMANCHE

L'école du dimanche pour les **petits enfants de quatre à six ans**, recommencera dès dimanche prochain 5 novembre, à une heure, au local des Bercles.

Sertisseur de moyennes et d'é-chappements. — Ouvrage soigné. — Se recommande. S'adresser à U^o Huguenin, à Marin.

ÉGLISE NATIONALE

A l'occasion de la fête de la Réformation

CONFÉRENCE

donnée par M. le pasteur DuBois,
Dimanche 5 novembre, à 7 h. du soir,
à la Chapelle des Terreaux,

ULRICH ZWINGLI

Temple de Colombier

CONFÉRENCE

PUBLIQUE ET GRATUITE

le **Mardi 7 novembre**, à 8 h. du soir
donnée
sous les auspices de l'Union chrétienne
de Jeunes gens
par M. Samuel Robert, pasteur.

SUJET:

Récit d'un voyage en Terre-Sainte.

Temple de Saint-Blaise

Dimanche 5 novembre, à 2 h. après midi,

GRANDE RÉUNION

DE TEMPÉRANCE

PUBLIQUE

présidée par M. J. GROS, pasteur.

La Fanfare accompagnera le chant.
Invitation cordiale à tous.

Le Comité.

ASSOCIATION PATRIOTIQUE RADICALE

ASSEMBLÉE

au **CERCLE NATIONAL**, le samedi
4 novembre 1893, à 8 heures du soir.

ORDRE DU JOUR:

Election complémentaire au Conseil national.

LE COMITÉ.

COLLÈGE DE CORCELLES

Dimanche 5 et lundi 6 novembre 1893

SOIRÉES THÉÂTRALES

offertes par la

Société de Gymnastique de Corcelles
et Comondrèche.

Prix d'entrée: 50 c. Lundi, enfants, 30 c.

Ouverture des portes: 7 heures.

Rideau: 7 1/2 heures.

D^r MERMOU, Yverdon

DE RETOUR

CONSULTATIONS DEPUIS MIDI
sauf le jeudi. (H13278L)

LE TIRAGE

DE LA LOTERIE DE NEUCHÂTEL (Suisse)

Pour la construction d'une église catholique romaine

(1^{re} série)

est irrévocablement fixé au **10 JANVIER 1894** sous la surveillance des délégués de l'Etat.

Cette série donne droit à 70,000 fr. de lots se répartissant comme suit:

1 lot	à fr. 20,000	1 lot	à fr. 10,000
4 lots	» 5,000	5 lots	» 1,000
10 lots	» 500	10 lots	» 100
40 lots	» 50	100 lots	» 20
200 lots	» 10	400 lots	» 5

La liste officielle du tirage sera envoyée à chaque acheteur de billet. Ceux-ci, tout en contribuant à une bonne œuvre, se ménagent la chance de gagner quelque lot important.

Prix du billet: 1 franc.

S'adresser au bureau de la loterie, 6, rue Coulon, Neuchâtel, et dans les dépôts suivants:

A NEUCHÂTEL:

MM. Court et Co, agents de change,

4, rue du Concert.

Chausse-Quain, machines à coudre,

41, rue du Seyon.

J. Coppel, mercerie, Place du

Marché 5.

F. Gaudard, épicerie, faubourg

de l'Hôpital.

Studer, encadreur, r. St-Honoré.

M^{lle} H. Genoud, épicière, Avenue du

1^{er} Mars.

M^{me} Collaud, Cercle catholique, Tem-

ple-Neuf.

Bureau de l'Intermédiaire, rue

de l'Hôpital.

Bureau de la Suisse Libérale,

8, rue du Concert.

Kiosques de l'Agence des jour-

naux.

MM. Gereggetti, nég., rue Fleury.

Jean Hall, portier, fabrique des

télégraphes.

MM. A. Mollière, bureau de la trac-

tion à la gare.

E. Graner fils, Pertuis du Sault.

Baugard, ruelle du Port 4.

Colomb-Borel, tabacs, sous le

théâtre.

Jules Terrier, gardien-chef au

Pénitencier.

Schmid, tourneur, r. du Bassin.

Ruf, magasin de tabacs, place

Purry.

Verdan, Bazar Neuchâtelois.

Keller, coiffeur, sous l'hôtel du

Lac.

Brunner, Parcs 8.

Bourgeois, kiosque à confiserie,

place du Gymnase.

M. Persoz, à Saint-Blaise.

M^{lles} Frochaux, au Landeron.

E. Perrotet,

M. Dubois, marchand de tabacs, à

Colombier.

EMPRUNT FÉDÉRAL

de Fr. 31,247,000 de 1887

REMBOURSEMENT DE CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 1893

Ensuite du sixième tirage qui a eu lieu aujourd'hui, les obligations suivantes de l'emprunt fédéral 3 1/2 % de 1887 seront remboursées dès le 31 décembre 1893, et cesseront de porter intérêt à partir de cette époque.

Série A à Fr. 1,000 (352 obligations).

Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos
15	798	1602	2287	2707	3631	4520	5159	6062	6910	7765	8551	9204	10115	10919	11707
43	809	1614	2323	2750	3694	4543	5162	6098	6914	7789	8566	9212	10141	10948	11764
103	813	1645	2362	2780	3695	4564	5182	6110	7019	7801	8576	9251	10159	10985	11777
122	852	1656	2401	2836	3791	4596	5251	6149	7030	7859	8583	9280	10189	11028	11833
127	860	1657	2408	2864	3846	4617	5357	6168	7127	7868	8589	9290	10205	11057	11845
154	886	1691	2433	2905	3878	4764	5362	6232	7132	7874	8593	9316	10219	11073	11954
163	932	1709	2438	2943	3885	4795	5443	6250	7173	7928	8702	9359	10222	11153	12037
184	942	1739	2453	2968	3911	4844	5466	6329	7213	7953	8710	9374	10275	11208	12125
222	999	1743	2465	2998	4081	4850	5473	6347	7311	7962	8743	9466	10303	11251	12128
256	1049	1756	2483	3038	4102	4874	5520	6367	7351	7964	8755	9496	10422	11295	12160
293	1113	1798	2516	3199	4114	4896	5631	6400	7357	7970	8760	9539	10466	11320	12195
331	1141	1843	2537	3245	4193	4908	5652	6442	7378	8004	8774	9714	10489	11327	12197
382	1155	1851	2565	3270	4194	4943	5782	6473	7384	8066	8793	9734	10649	11354	12210
444	1182	1894	2617	3317	4228	4974	5785	6478	7398	8136	8847	9854	10676	11377	12223
631	1273	1901	2624	3386	4233	5005	5822	6519	7423	8142	8884	9875	10683	11390	12261
657	1276	1926	2625	3394	4237	5009	5825	6560	7470	8179	8994	9878	10719	11409	12294
664	1315	1934	2640	3422	4272	5041	5841	6600	7601	8235	9063	9897	10732	11472	12297
666	1337	2113	2653	3459	4291	5049	5896	6619	7603	8253	9077	9925	10749	11493	12326
726	1342	2146	2659	3464	4344	5090	5906	6642	7646	8285	9078	9936	10779	11549	12375
741	1369	2194	2663	3513	4481	5097	5912	6729	7664	8364	9087	9970	10785	11639	12465
787	1417	2263	2667	3602	4482	5099	6049	6836	7672	8388	9126	10033	10900	11665	12506
793	1439	2276	2693	3604	4510	5125	6058	6857	7761	8462	9197	10069	10918	11690	12530

Série B à Fr. 5,000 (46 obligations).

Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos
59	177	319	350	636	769	999	1128	1221	1317	1384	1406	1517	1604	1733	1781
101	211	329	564	641	783	1042	1130	1295	1362	1386	1407	1591	1607	1754	1799
152	216	332	596	761	983	1083	1216	1315	1363	1388	1442	1602	1651		

Série C à Fr. 10,000 (22 obligations).

Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos
43	104	162	172	233	366	541	717	763	831	924	
97	114	163	214	345	462	596	741	806	884	948	

Le remboursement de ces obligations, d'ensemble 802,000 francs, aura lieu à la caisse fédérale et à toutes les caisses d'arrondissement des péages et des postes, ainsi qu'à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Paris, à la Banque d'Alsace et de Lorraine, à Strasbourg, et à la Succursale de la Banque du Commerce et de l'Industrie, à Francfort s/M.

Le remboursement des titres au porteur a lieu contre la simple remise du titre; par contre les titres nominatifs doivent être acquittés par les propriétaires (Art. 843, C. d. O.).

Les titres suivants, qui sont sortis lors des troisième, quatrième et cinquième tirages du susdit emprunt, n'ont pas encore été présentés au paiement :

Remboursable le 31 décembre 1890, Série A : N° 9502.

Remboursable le 31 décembre 1891, " A : N° 10095.

Remboursable le 31 décembre 1892, " A : Nos 32, 261, 457, 466, 930, 2661, 2875, 4117, 4217, 5499, 5656, 5751, 5994, 6116, 8624, 9094, 9465, 9498, 9687, 10590, 10635, 11931.

" B : Nos 1092, 1372, 1427, 1550, 1676.

" C : Nos 273, 819.

Il en est de même pour l'obligation non convertie, Série B N° 6867 de 1000 francs, emprunt 4 % de 1880, dénoncé au 31 décembre 1887.

Nous invitons les porteurs de ces titres à les présenter, pour le remboursement, auprès de l'une des caisses désignées plus haut, en leur faisant remarquer que les intérêts ont cessé de courir dès le jour de l'échéance du capital. (H. 10028 Y.)

BERNE, le 23 septembre 1893.

Département fédéral des Finances.

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Direction : PAUL MARTIN

MARDI 7 NOVEMBRE 1893

Bureau 7 1/2 h. — Rideau 8 h.

LES

28 JOURS DE CLAIRETTE

Vaudeville-opérette en 4 actes, de

H. RAYMOND et A. MARS.

Musique de Victor ROGER.

PRIX HABITUEL DES PLACES

Location : Magasin de Musique et instruments en tous genres, M^{me} Sandoz-Lehmann, Terreaux 3.

CERCLE DU MUSÉE

Les diners à fr. 1.50, vin à part, continueront tout l'hiver. Ils sont servis à midi et quart précis. Chaque soir, dès 7 heures, soupers variés, principalement le samedi.

POUR PARENTS

Dans une famille bourgeoise de Zurich, on prendrait une ou deux jeunes filles en pension, désirant fréquenter les écoles de la ville. Vie de famille, piano à disposition et occasion d'apprendre les travaux de crochetage. Envoyer les offres aux initiales M. 4585 c. D., à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Zurich.

Une jeune demoiselle instruite, rangée et fortunée (orpheline), demande accueil chez une jeune dame seule, également fortunée et qu'elle indemniserait largement pour la pension et voyages, cas échéant. Adresser les lettres affranchies sous chiffre X. 5307, à l'agence de publicité de Rodolphe Mosso, à Zurich. (M. 10767 Z.)

Une lingère se recommande aux dames de la ville pour de l'ouvrage, en journée et à la maison. Renseignements en tous genres. — A la même adresse, on se charge des réparations de la lingerie, tels que spencers, gants à doigts, etc. Adresse: rue des Moulins 27, 4^e étage.

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

BAL

à l'hôtel de la Croix-Blanche à Cressier

Bonne musique. Le tenancier.

CHANGEMENT de DOMICILE

Les soussignés annoncent à leur honorable clientèle et au public en général, qu'ils ont transféré leur domicile et atelier

Rue du Râteau N° 4

A cette occasion ils se recommandent pour tout ce qui concerne leur partie, soit : Plâtrerie et peinture en bâtiments, imitation bois et marbre, fourniture et pose de papiers peints, rosaces, corniches en stoff et autres décorations.

ASSORTIMENT DE PAPIERS PEINTS

Bmy CROSA & ROVERE

ENTREPRENEURS

Excellente pension de demoiselles, à Ruschlikon (Zurich), dirigée par M^{lle} Egg, ancienne élève de la Classe supérieure de Neuchâtel. Pour renseignements et prospectus, s'adresser à MM. Weber, Dr et prof. à l'Académie, et Victor Humbert, prof. au Collège latin.

Raccommodages de Chaussures

SOIGNES

Se recommande,

Veuve KUFFER

Atelier rue des Poteaux 8

On achète, même adresse :

Vêtements et Lingerie, Chaussures

TRIPES

à la MODE DE CAEN et au NATUREL

TOUS LES SAMEDIS

au RESTAURANT DU FAUCON

CAFÉ DU SEYON

ECLUSE 35

TOUS LES SAMEDIS

dès 6 h. du soir

TRIPES

TRIPES A L'EMPORTÉ à 90 cts. la livre.

Chalet du Jardin anglais

DIMANCHE 5 NOVEMBRE 1893

à 8 heures du soir

GRAND CONCERT

donné par

L'HARMONIE DE NEUCHÂTEL

Entrée : 50 centimes.

Entrée libre pour MM. les membres passifs.

HOTEL DU VAISSEAU

TOUS LES SAMEDIS

dès les 7 heures du soir

TRIPES

Samedi 4, tripes à la mode de Caen

DIMANCHE SOIR

Civet de lièvre

Brasserie de la Promenade

SAMEDI 4 NOVEMBRE

TRIPES

à la Mode de FLORENCE

Se recommande,

Le Tenancier.

Brasserie du Commerce

11, Faubourg de l'Hôpital, 11

JARDIN — BILLARD

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

BIÈRE DE PREMIÈRE QUALITÉ

SALLE DE SOCIÉTÉ

OUVERT A LA SORTIE DU THÉÂTRE

Se recommande, A.-V. MULLER.

NOUVELLES POLITIQUES

Angleterre

Jeudi, le Parlement a repris sa session. Il examinera les réformes d'intérêt anglais que le cabinet Gladstone veut faire voter, avant de mettre la Chambre des lords pour la seconde fois en demeure de voter le bill du *home rule* pour l'Irlande. Les réformes comportent, pour cette session d'hiver, la loi étendant dans des proportions extrêmement larges la responsabilité des patrons pour les accidents survenant à leurs ouvriers; et la loi tendant à créer des conseillers paroissiaux, c'est-à-dire à étendre aux paroisses le principe de l'autonomie locale déjà concédée aux comtés.

En dehors de ce travail législatif, la Chambre des communes va avoir à s'occuper de plusieurs brûlantes questions coloniales ou internationales, entre autres de la question marocaine et de la guerre livrée par la Compagnie anglaise de l'Afrique du Sud à Lobenguela, roi de Matabeleland.

Cette guerre vient d'avoir un dénouement aussi prompt que sanglant. Les Anglais se sont emparés de la capitale des Matabeles, et ne tarderont vraisemblablement pas à s'emparer de la personne de Lobenguela, qui est en fuite. Mais pour en arriver là, il a fallu verser un torrent de sang; on parle de deux à trois mille morts du côté des tribus nègres du Matabeleland, et ce chiffre ne doit pas être très sensiblement exagéré. Il est certain que le gouvernement va être immédiatement interpellé à la Chambre sur les causes véritables de ce massacre et sur les bruits d'après lesquels M. Cecil Rhodes, premier ministre du Cap, n'aurait entrepris cette campagne que dans l'intérêt des Sociétés financières et industrielles qui exploitent le sol sud africain et dont il est lui-même le promoteur et le directeur. Il y a là une énigme grave que la Chambre des communes va certainement s'efforcer d'éclaircir.

— On mande de Capetown que la bataille entre les soldats de la compagnie sud-africaine et les Matabeles a été livrée le 31 octobre à 35 milles de Bulawayo. Du côté de la compagnie, il y a eu 3 tués et 6 blessés. Plus de 3000 indigènes ont été massacrés.

Le *Daily News* publie des détails atroces sur le massacre des Matabeles par les agents de la compagnie. Il demande que le gouvernement fasse cesser cette boucherie et arrive à la conclusion d'une paix humaine et durable avec les indigènes.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— La *Feuille d'avis de Neuchâtel* reçoit d'un de ses abonnés une lettre à lui adressée par le propriétaire du Grand hôtel suisse à Paris, dont on a parlé récemment à propos d'un vol fait à M. Kohler, de Lausanne.

Voici comment M. Rufenacht, le propriétaire en question, relate la chose :

« M. Kohler, de Lausanne, était chez moi depuis quelques jours avec un ami et ils logeaient au deuxième étage. Lundi soir, le grand jour de la fête franco-russe, tout était au grand complet chez moi; il arrive un voyageur parfaitement bien mis qui me demande une chambre. Je n'en avais qu'une à l'entresol, retenue pour le lendemain, que je lui ai donnée pour la nuit à 1 heure du matin.

M. Kohler rentre dans sa chambre sans son ami et va, après avoir déposé son portefeuille, son portemonnaie et sa montre sur la table, au cabinet où il reste très peu de temps. En regagnant sa chambre, il voit sortir de chez lui un monsieur et lui demande ce qu'il fait dans sa chambre. Celui-ci lui répond s'être trompé d'étage et redescend l'escalier. Pris de soupçon, M. Kohler vérifie ses affaires : montre, portemonnaie contenant 180 francs, portefeuille, tout était en place, mais dans la poche du portefeuille il manquait 300 francs en billets dont un suisse. Aussitôt il descend de sa chambre, vient me réveiller et, après avoir visité la maison du bas en haut et n'avoir rien trouvé, j'ai soupçonné M. Dubreuil, voyageur arrivé le jour même; c'était le seul client que je ne connaissais pas de la maison, car comme vous le savez, je n'ai pas une clientèle de passage. Quand nous avons voulu entrer dans la chambre de ce monsieur, avec M. Kohler qui pouvait le reconnaître l'ayant vu sortir de sa chambre, il n'était plus là. Comme personne ne l'a vu sortir, on a pensé qu'il avait sauté par la fenêtre qui est pourtant à 6 mètres du sol. »

Nous voilà loin, grâce à ce récit, des milliers de francs qui auraient été enlevés à M. Kohler.

— Les obsèques de M. Carter Harrison, maire de Chicago, ont eu lieu mercredi. Des cérémonies imposantes ont été faites à l'hôtel-de-ville, où plus de 100,000 personnes ont défilé devant le cercueil. Les troupes et toutes les corporations civiles ont accompagné le cortège jusqu'au cimetière de Graceland. Plus de 500,000 spectateurs assistaient au défilé. Les affaires ont été suspendues.

— Le *New-York Herald* publie une dépêche de Washington disant qu'à la suite de l'augmentation des meurtres depuis l'assassinat du maire de Chicago, les postes sont renforcés à la Maison Blanche. Huit fous ont été arrêtés mercredi à New-York et cinq à Brooklyn. Ils menaçaient de commettre un crime.

(Voir suite en 4^{me} page.)

L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE

La scène se passe dans un monastère sur le Rhin, vers la fin de la guerre de trente ans. Le pays était dans le plus grand désarroi; il n'y avait point de gouvernement légal établi, des bandes de maraudeurs tuaient et pillaient sans crainte de châtement, les couvents en particulier étaient la proie de ces brigands.

Quarante moines à la figure austère étaient assis autour d'une table dans un sombre réfectoire. Leur supérieur était au haut de la table, on savourait le repas du soir. Une tempête épouvantable se déchaînait et le vent sifflait avec force et semblait déchirer le vieux bâtiment comme une bête féroce affamée, déchire la proie qu'elle vient de se procurer.

Un coup retentit à la porte avec tant de violence que les moines en tressaillèrent. L'un d'eux alla ouvrir avec les plus grandes précautions. Un homme tout trempé, portant le costume du même ordre, apparut. On s'empressa de lui donner des vêtements secs, on lui servit à souper et, à minuit, tous s'en furent à leurs prières et au repos.

Avant l'aurore, le monastère avait été pillé, quinze moines assassinés et les autres en fuite. Le faux moine avait eu la perfidie de faire entrer un détachement de 200 Suédois qui attendaient dans un camp aux environs; c'était un espion de l'armée de Gustave-Adolphe.

« La morale ? » demandez-vous, celle qui ne se présente pas d'elle-même à l'esprit est bien pauvre. Aussi vais-je vous raconter une autre histoire d'où les moines seront exclus.

L'homme dont nous parlons maintenant commença par avoir mal aux dents et à la tête... « est-ce bien la peine d'en parler », direz-vous; une personne que nous avons connue est morte d'une piqûre au doigt.

Notre pauvre homme n'avait jamais souffert auparavant, et ces douleurs, nouvelles pour lui, lui rendaient la vie insupportable; c'est pourquoi il alla consulter un médecin. Celui-ci, après examen, constata qu'il avait des dents en bon état et il ne lui fut pas possible de découvrir aucun symptôme du mal dont il se plaignait; il ne put que lui conseiller d'attendre. Le malheureux retourna chez lui et se mit au lit. Le lendemain il eut de la peine à se lever, il fut pris d'étourdissements et de maux de cœur, il aurait pu se croire en bateau, sa langue prenait une couleur de mauvais augure, ses yeux et son teint devinrent jaunâtres, tout son corps était endolori comme s'il avait été roué de coups. Il se croyait empoisonné, tant il avait la bouche amère; il ne toucha pas à son déjeuner quoiqu'il fût aussi bon que d'habitude, il était pourtant à jeun et le corps avait besoin de soutien. La série de mauvaises nuits arriva à son tour; il ne put même plus dormir.

L'épuisement physique et moral rendait son cas très alarmant. Il consulta de nouveau le médecin qui fit, comme toujours, de son mieux pour le guérir; il lui donna de la quinine et des calmants pour appeler le sommeil. C'est comme s'il avait voulu calmer un tigre à l'aide d'une chanson, la maladie n'en continua pas moins à faire des progrès. « Peu de temps après », dit M. Barrot, dont nous décrivons le cas, « je perdis complètement l'appétit et dus rester très longtemps sans nourriture. Le médecin persistait à m'administrer la quinine et la morphine, mais sans espoir que ces remèdes arriveraient à me guérir, et cependant, quelle autre ressource me restait-il ? Je n'en avais aucune; je me trouvais dans cette triste position lorsque j'entendis parler des remarquables guérisons et des miracles produits par la Tisane américaine des Shakers importée par vous d'Amérique et préparée par une communauté d'hommes pieux et sages; j'en envoyai chercher immédiatement. Après avoir pris le premier flacon, mon appétit devint meilleur; mes douleurs se calmèrent, je pus dormir longtemps, et maintenant me voici, grâce à ce remède, complètement guéri. Je vous remercie sincèrement et vous autorise à publier mes déclarations. Bien à vous. (Signé) Jean Barrot, à Chassagnon, commune de Pionnat (Creuse), 15 août 1892. »

Maintenant, quel était ici le faux moine ? Il est, hélas ! impossible que tout exemple soit parfait; l'ennemi qui avait attaqué M. Barrot était l'indigestion chronique ou dyspepsie. Son propre manque de vigilance le laissa pénétrer dans la place et la Tisane américaine des Shakers

— Une curieuse statistique américaine, relativement aux débats parlementaires qui ont précédé le vote de l'abrogation du *Sherman Act* (question de l'argent). Les Chambres ont consacré à la discussion non moins de 65 jours, et les discours prononcés n'occupent pas moins de cinq volumes dans les archives du Congrès. Ils représentent 20 millions de mots articulés par les députés et sénateurs pour et contre le relèvement artificiel de l'argent.

En Amérique, on considère évidemment la parole comme étant d'or et le silence comme étant en métal blanc.

— Une grande inondation s'est produite dans la province de Yokohama (Japon). Il y a eu une centaine de noyés.

— Mercredi, jour de la Toussaint, le nombre des entrées dans les cimetières de Paris a été de 370,000.

— Mercredi soir, à Paris, un train rentrant à la gare du Nord a tamponné un train en partance. Un jeune homme de seize ans a été tué, deux voyageurs ont été blessés.

— Un pont articulé sert de passage à la ligne du tramway électrique de l'Oregon (Etats-Unis). Une voiture s'étant par une fausse manœuvre engagée sur le pont, a été précipitée dans la rivière, et des 30 voyageurs qu'elle contenait, 25 ont été noyés.

— A la suite des révélations du procès de Hanovre, des mesures vont être prises contre les tripots, et cela sur l'ordre formel de l'empereur Guillaume. La direction de police organisera une division spéciale, sur le modèle de la brigade des jeux de Paris, pour surveiller les cercles et autres établissements plus ou moins clandestins.

— A Schneidemühl (Prusse orientale), un puits artésien, qui a déjà causé nombre d'accidents depuis plusieurs mois, vient d'effrayer de nouveau la population. La colonne s'est rompue encore une fois, laissant jaillir des masses d'eau formidables.

NOUVELLES SUISSES

Berne. — Nous avons déjà mentionné la désagréable aventure survenue à M. Wassilief, l'agitateur socialiste bien connu.

Wassilief s'était rendu avec vingt-cinq hommes à Hindelbank pour y fonder une société des manœuvres. Tandis qu'il pérorait à l'auberge de la Couronne, la population du village envahit la salle et voulut faire un mauvais parti aux socialistes. Wassilief négocia quelques minutes et obtint que lui et ses amis pourraient se retirer sains et saufs, moyennant la promesse de ne jamais remettre les pieds dans le village. Wassilief a déposé une plainte contre les habitants d'Hindelbank.

Le *Bund* fournit de son côté les renseignements suivants sur l'équipée d'Hindelbank :

Un grand nombre de paysans étaient venus pour écouter la conférence que M. Wassilief devait donner à l'auberge Scheidegger. M. Wassilief commença par décrire la triste situation des valets de ferme qui ne gagnent que de trois à quatre francs par semaine. Un des assistants, M. Witschi-Glauser, réclama alors la parole et finit, après quelque résistance, à se faire entendre. M. Witschi déclara à M. Wassilief qu'on n'avait pas besoin de lui pour régler la question ouvrière en Suisse et que, s'il tenait tant à son rôle de réformateur, il n'avait qu'à retourner en Russie où des milliers de pauvres gens meurent de misère.

Ces paroles furent accueillies avec enthousiasme par la majorité des assistants, et il fut à craindre un instant qu'on ne fit un mauvais parti à M. Wassilief. M. Witschi prit le secrétaire ouvrier sous sa protection et l'accompagna jusqu'à la rue, où le dernier se hâta de disparaître dans la direction de Schœnbühl avec ses compagnons.

— Mardi, un gendarme de Moutier devait amener à Bienne une fille nommée Emma Escher, de Zurich, arrêtée comme coupable d'un vol d'effets d'habillements commis à Bienne. Gendarme et voleuse avaient pris place dans un wagon de 3^{me} classe. Au moment où le train passait dans le premier tunnel en-deçà de Reuchenette, la fille Escher, profitant de l'obscurité momentanée, sauta par la portière. Aussitôt que le convoi fut hors du tunnel, le gendarme constata que sa compagne l'avait quitté. Il n'hésita pas et sauta aussi du train. La fugitive courait à toutes jambes dans la direction d'un bâtiment dépendant de la fabrique de ciment de Ronchâtel et le représentant de la loi n'eut pas de peine à la reprendre. Ayant dès ce moment du temps devant eux, les deux voyageurs s'occupèrent un peu des suites de leur saut. La fille Escher n'avait que quelques écorchures aux bras et aux jambes, tandis que le gendarme était légèrement blessé à la main droite.

Schaffhouse. — La diphtérie, qui sévit dans ce canton, a pris une telle extension, qu'on a dû fermer les écoles enfantines de la ville.

Genève. — M. Auguste Bouvier, professeur de théologie, est mort à l'âge de 67 ans. C'était un prédicateur distingué et un professeur éminent, bien connu dans le monde de la théologie protestante par ses nombreux et beaux travaux. Sa mort est une grande perte pour l'Université de Genève.

Genève. — L'avocat Raisin, agissant au nom du comité électoral démocratique, a assigné en diffamation M. Favon, pris en sa qualité de rédacteur en chef, pour imputations calomnieuses parues dans son journal ces jours derniers, à la suite des élections fédérales.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Elections. — Le Conseil d'Etat a décidé de convoquer pour le dimanche 12 novembre 1893 :

1^o les électeurs du canton aux fins de compléter, par l'élection d'un député, la députation au Conseil national ;

2^o les électeurs du collège de la Chaux-de-Fonds, aux fins d'élire deux députés au Grand Conseil en remplacement des citoyens Alexandre Piron et James Perrenoud, démissionnaires.

Enseignement. — Le département de l'instruction publique avise les commissions scolaires, ainsi que les instituteurs et institutrices des écoles primaires et enfantines, que les conférences générales annuelles auront lieu à Neuchâtel, Aula de l'Académie, les 10 et 11 novembre prochain.

Pharmacie. — Le Conseil d'Etat a autorisé les citoyens Hermann Eisenhut, de Hérisau, domicilié à Fleurier, et Karl Hartmann, originaire bavaurois, domicilié à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de commis-pharmaciens.

Assurances. — La pétition adressée à la commission du Grand Conseil chargée d'examiner le projet de loi sur l'assurance mobilière, et lancée par un comité d'initiative dont le siège est à la Chaux-de-Fonds, a été signée jusqu'à ce jour pas 6245 assurés de la Société mutuelle suisse pour l'assurance du mobilier. On sait que le projet du Conseil d'Etat prévoit l'assurance mobilière obligatoire par l'Etat. La pétition conclut en demandant à la commission de ne pas le recommander à l'approbation du Grand Conseil.

Il résulte d'une lettre adressée au *Neuchâtelois* que l'argent des assurés neuchâtelois ne va pas graduellement et progressivement dans la direction de Berne — ainsi que le disait un correspondant — mais bien plutôt que la caisse de la Société a bonifié au canton une somme beaucoup plus élevée que celle versée par ce dernier. Les chiffres prouvent que le canton de Neuchâtel n'a contribué en aucune façon à la formation du Fonds de réserve, actuellement de trois millions et demi, et auquel il participe cependant.

Chemin de fer Locle-Morteau. — A dater du 1^{er} novembre, les départs du Locle sont fixés ainsi : matin : 4 h. 45, 8 h. 12, 10 h. 44 ; soir : 6 h. 14, 8 h. 16. Les arrivées au Locle : matin : 8 h. 41 ; soir : 1 h. 09, 5 h. 07, 7 h. 02, 10 h. 28.

Boudry. — Nous recevons la lettre suivante :

« Votre honorable correspondant de Boudry informe le public dans un article paru hier dans votre journal, qu'il suffit de passer par la fabrique de chapeaux, de traverser le pont sur l'Arceuse, et d'en suivre les bords pour arriver au nouveau sentier en construction qui conduit au Chalet des Clées. Or le pont en question ainsi que la rive droite de l'Arceuse m'appartenant exclusivement, je regrette vivement de ne pouvoir entrer dans les vues de votre correspondant, en livrant ce passage au public.

« Veuillez je vous prie Monsieur le Rédacteur être assez aimable pour insérer les lignes qui précèdent dans un de vos prochains numéros, et agréer l'expression de ma considération distinguée.

« THIEBAUD. »

Locle. — Un communiqué annonce qu'en raison de la sécheresse persistante et exceptionnelle, le débit du Bied se trouve actuellement bien au-dessous des étages les plus bas qui aient été observés avant la création de l'Usine électrique.

L'autorité communale du Locle se voit dans la nécessité de restreindre au strict nécessaire le service d'éclairage et de force motrice, et particulièrement l'éclairage public.

CHRONIQUE LOCALE

Commission scolaire.

La Commission scolaire a été réunie hier pour l'élaboration du budget de 1894. Celui-ci présente, aux dépenses, une somme de 221,952 fr. en augmentation de 10,980 fr. sur le chiffre de l'année dernière, aux recettes, une somme de 66,521 fr. supérieure de 3177 fr. à celle du budget de 1893. L'augmentation des dépenses provient pour la plus grande part de celle des frais généraux, amenée par l'ouverture du nouveau collège des Terraux et du collège de Serrières.

De plus, la Commission a complété son Bureau, où deux places étaient devenues vacantes par le décès de M. E. Mauler et la démission de M. E. Ladame, en nommant pour en faire partie, MM. Arn. Guyot et Eug. Borel.

On décide de demander au Conseil communal l'aménagement dans les combles du bâtiment du Collège latin d'une salle de dessin mathématique dont le besoin est devenu urgent.

La question des mesures à prendre pour la repourvue du poste de professeur de paysage dans l'Ecole supérieure des jeunes demoiselles, poste devenu vacant

par la démission très honorable de M. Huguenin-Lassauguette, actuellement domicilié à Vevey, est renvoyée au bureau, qui fera rapport à la prochaine séance de la Commission.

Synode de l'Eglise nationale. — Réuni en séance réglementaire d'automne, le 2 novembre 1893, à 10 heures du matin, au Château, il a procédé à l'élection de son bureau, qui reste composé de MM. DuBois, pasteur, président ; J. Ducommun-Robert, vice-président ; Châtelain, pasteur, secrétaire ; Alphonse Wavre, secrétaire-archiviste ; Ladame, pasteur, Brandt-Ducommun et Matthey-Doret, assesseurs.

Le rapport du bureau rappelle, entre autres faits intéressants pour notre église, que la *Conférence des délégués des églises nationales protestantes de la Suisse* a eu lieu à Neuchâtel le 20 juin dernier. Quinze cantons et demi-cantons y étaient représentés, sous la présidence de M. le pasteur et professeur DuBois. Parmi les questions traitées dans cette assemblée, nous mentionnerons celle de l'entrée des soldats au service, que le département militaire fédéral s'efforcera, comme il le déclare par lettre du 1^{er} juillet 1892, de ne pas faire tomber à l'avenir sur un dimanche ou une fête religieuse. Tous les amis de la liberté de conscience s'en réjouiront. — Une commission de trois membres a été nommée pour s'occuper de l'amélioration de l'enseignement religieux dans certains établissements d'instruction supérieure, où une place suffisante ne paraît pas lui être faite. — S'agissant de la fête de la Réformation, qui est célébrée à la fin du printemps, le dimanche de la Trinité (après Pentecôte) dans plusieurs cantons de la Suisse allemande, il a été décidé de se conformer à l'usage de nos églises romandes, qui est de fêter cet anniversaire à la fin d'octobre ou au commencement de novembre. — D'autres délibérations ont été prises dans cette conférence, mais elles trouveront leur place dans le compte-rendu de celle de l'année prochaine, qui sera de nouveau réunie à Neuchâtel.

Le Synode prend connaissance ensuite d'une pétition, fort bien faite, de la paroisse de la Chaux-de-Fonds (1300 signatures recueillies en trois jours), demandant au Grand Conseil la création d'un poste de quatrième pasteur dans ce grand village industriel. A l'unanimité des trente-six membres présents, cette requête est appuyée et recommandée au corps législatif par l'autorité ecclésiastique.

M. Jules Savary, pasteur à Nods, est nommé diacre du Val-de-Travers ; il occupait provisoirement ce poste depuis le commencement d'octobre.

On décide enfin de délivrer à tous les catéchumènes un souvenir de leur ratification. Ce sera une feuille, de dimensions modestes, mais artistiquement ornée et rappelant au jeune homme et à la jeune fille les engagements sacrés qu'ils ont pris avant leur première communion.

Après avoir recommandé à tous ses collègues de ne rien négliger pour encourager les fidèles à se présenter à la table sainte, M. le pasteur Quartier termine la séance par la prière.

Conférence. — Merci à M. Ribaux de nous faire quitter la séduisante Italie, « la terre promise », où nous étions restés depuis l'année dernière, pour nous faire aborder, après une traversée pleine de charme, ces côtes africaines, ce Tunis, fier encore de ses anciens califes. — Vite une parenthèse pour admirer les progrès de la civilisation, opérés par les Français depuis le protectorat de 1881, progrès sensibles : université, écoles, etc., tous établissements qui sont patronnés par les Juifs. Puis notre cicerone nous montre et nous décrit avec une fidélité à toute épreuve ces rues à corporation : Là, c'est la rue des parfumeurs où d'étranges odeurs vous endorment, ici la rue des pâtisseries où vous goûtez des confections diverses ; voilà celle des selliers, des tisserands et encore maintes autres. L'on va d'étonnement en étonnement.

Mais venez dans les environs : tout a un charme mystérieux. Voyez ce palais du bey, abandonné, qui révèle encore les grandeurs d'autrefois, et ces forêts d'orangers... Toujours ce charme, toujours cette poésie sublime... Mais disons adieu à Tunis, et donnons-nous rendez-vous lundi prochain à Kairouan.

Avec un guide si passionnant, c'est irrésistible. X.

Remerciements. — On nous écrit :

« Le soussigné remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont prêté secours lors du commencement d'incendie de l'asile des vieillards. Particulièrement Messieurs L'Éplattier, garde-communal du Vaucyon, et Wuillomenet, menuisier, dont les connaissances techniques ont aidé à poursuivre le feu sans dégâts trop considérables. Merci aussi à M. Rognon, capitaine de la pompe du Vaucyon, et aux ouvriers charpentiers de M. Hammer, qui ont ouvert les planchers d'où s'échappait une fumée faisant croire à un foyer plus vaste.

« Il n'y a eu, contrairement aux bruits qui circulent, absolument aucun accident de personne à déplorer.

Le Directeur de l'Asile des vieillards. A. FALLET. »

Incident. — Ce matin, peu avant huit heures, on a pu arrêter non loin de la poste un cheval attelé qui, s'étant emballé, avait parcouru à sa plus rapide allure la rue du Seyon. Il n'y a pas eu d'accident.

Notre supplément de quatre pages d'annonces renferme un extrait de la *Feuille officielle*, le *feuilleton*, le résultat des *essais de lait* à Neuchâtel, la *mercure* du marché de jeudi, plusieurs articles de *Variétés*, — entre autres de curieux renseignements sur la carrière du maréchal de Mac-Mahon — et un article de librairie.

VARIÉTÉS

Fleurs d'automne

Le splendide décor des chrysanthèmes dont les riches groupes embellissent actuellement les promenades et jardins publics de Neuchâtel, fera peut-être lire avec intérêt les lignes suivantes, tirées d'une des causeries de G. de Cherville dans le *Temps*.

C'est surtout à propos des fleurs que nous pouvons répéter le cri traditionnel : « Le roi est mort, vive le roi ! » Sous le buisson de Bengale jaunissant qui, de tous les dons qu'il nous prodiguait, n'a conservé qu'une fleurlette éplorée, voici déjà l'ellébore ou rose de Noël qui émaille son feuillage sombre de boutons naissants ; encore une semaine, et ils auront déroulé leurs pétales et leurs blanches corolles, surgissant entre les pétales, nous convieront à une moisson nouvelle. Les chrysanthèmes s'épanouissent à foison. Quelques variétés, les enfants perdus de l'épée, les avaient devancées de plus d'un mois. Ces dernières sont très particulièrement recherchées des Parisiens qui tiennent à ce que la parure de leur villégiature se soit complétée avant l'heure où ils désertent la maison des champs ; nous qui ne connaissons que celles-ci, nous donnons la préférence aux retardataires, représentant la fleur consolatrice par excellence.

Et puis, c'est encore parmi ces tard-venus qu'il faut chercher les plus admirables coloris, ces nuances étranges qui ne semblent pas avoir de noms dans la gamme des couleurs, ces rouges, ces bruns, ces gris qui nous apparaissent comme pétris dans un bain d'or et comme si le pinceau de quelque fantaisiste artiste japonais en avait patiemment rehaussé les linéaments. Au point de vue horticoles, les chrysanthèmes sont certainement le don le plus précieux que nous ayons reçu de l'Extrême-Orient, auquel, déjà, nous devons tant de trésors végétaux. Ils n'ont pas seulement pour eux le charme de ces coloris, dont nous venons de parler sans espérer d'en faire apprécier la variété, ils ont encore la grâce, l'élégance, l'originalité pittoresque de la forme, tantôt étalant, abandonnant leurs fleurons échevelés qui ondulent au souffle de la brise, tantôt les crispant autour du disque central comme une chevelure enfantine. Si attristantes que soient les ruines accumulées par l'automne dans nos plates-bandes, si amer que soit le souvenir de tous les dons que nous avons dus à ces lamentables débris d'un été, une belle floraison des chrysanthèmes nous les fait oublier.

Ils ont un autre mérite qui, à nos yeux, peut tenir le premier rang ; ce mérite, c'est la vulgarité qu'ils devront à l'extrême facilité avec laquelle ils se propagent ; quelques pousses détachées du pied au mois de mai et plantées en pépinière sous une cloche de verre, il ne faut pas davantage à un apprenti amateur pour se procurer d'une petite collection de ces précieux végétaux. Dans dix ans d'ici, les chrysanthèmes seront chez nous aussi populaires qu'ils le sont au Japon. Il est vrai qu'un abri est nécessaire pour jouir de leurs inflorescences, mais une chambre ouverte au jour, un hangar y suffissent, et ils ne manquent pas aux campagnards, dont, il est juste de le reconnaître, les goûts horticoles progressent et s'affinent. Cela ne sera jamais, il est vrai, au détriment des produits positifs, mais les uns et les autres vont très bien de compagnie ; la culture des fleurs ne fait aucun tort à celle des légumes ; non seulement elle l'embellit, mais elle y ajoute un appoint. De nos jours, quand un paysan expédie ses choux, ses carottes au marché, il ne néglige jamais d'y ajouter des bottes de ses fleurs qui se vendront quelquefois mieux que les premiers.

G. DE CHERVILLE.

DERNIÈRES NOUVELLES

Strasbourg, 3 novembre.

Voici la version allemande sur l'incident de la Plaine que le télégraphe nous a signalé. Le garde-frontière allemand Reiss, de Plaine, près de Schirmeck, a rencontré, le 1^{er} novembre, cinq braconniers français, sur le territoire allemand, à deux cents mètres de la frontière. Les braconniers ont tiré les premiers. Le garde n'a pas été atteint. Il a tué deux braconniers. Les autorités judiciaires ont constaté que le garde Reiss était en état de légitime défense.

Paris, 3 novembre.

La déclaration du garde allemand de Plaine, d'après laquelle les braconniers français auraient tiré les premiers, paraît peu fondée. Un d'eux n'avait pas d'armes, l'autre avait son fusil démonté. L'enquête des autorités françaises tend,

en outre, à démontrer que les deux victimes étaient seules sur le territoire allemand.

— La grève des mineurs du Nord est considérée comme terminée.

Londres, 2 novembre.

Le *Globe* annonce qu'on a découvert mercredi soir une bombe de dynamite pesant sept livres sous l'arc-boutant central du pont de Westminster.



Monieur Placide Ruedin-Persoz ; Monieur James Ruedin-Guenot ; Monieur Edouard Ruedin, à Cressier ; Monieur Léon Ruedin, en Amérique ; Monieur Casimir Venckun Ruedin, à Vilna, ainsi que les familles Ruedin, Persoz, Michel et Guinchar, font part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

Virginie RUEDIN née GUINCHAR,

leur chère mère, grand-mère, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a retirée à Lui, aujourd'hui samedi, dans sa 65^e année, après une longue et douloureuse maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

Cressier, le 4 novembre 1893.
L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu lundi 6 novembre, à 8 heures du matin.

R. I. P.

Madame Elise Guilloid et son enfant, à Pesoux, Madame veuve Barbara Guilloid, à Pesoux, Monsieur Edouard Guilloid, en Amérique, et sa famille, à Pesoux, Monsieur Louis Guilloid et famille, Monsieur Henri Guilloid, à Pesoux, Monsieur Henri Maier-Guilloid, Monsieur Jacob Steiner-Guilloid, Monsieur Alfred Coulaz-Guilloid, à Pesoux, et les familles Kung et Guilloid, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la perte cruelle qu'ils ont faite en la personne de leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

Monsieur Emile GUILLOID,

vigneron,
décédé vendredi dans sa 29^e année, après une courte et pénible maladie.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu lundi 6 novembre, à 4 heures.

Domicile mortuaire : Pesoux.

**L'Imprimerie de la Feuille d'avis
livre en deux heures les lettres de
faire-part.**

GUILTES DU DIMANCHE 5 NOVEMBRE 1893

ÉGLISE NATIONALE

8 heures m. Catéchisme au Temple du Bas. 9 3/4 h. 1^{re} Culte à la Collégiale. **Anniversaire de la Réformation.** 10 3/4 h. 2^{me} Culte à la Chapelle des Terreaux. 7 h. soir. **Conférence** de M. le pasteur DuBois, à la Chapelle des Terreaux (voir aux annonces).

N. B. Le produit de la collecte faite aux portes du Temple sera affecté, par décision du Synode, à la construction du presbytère du Landeron.

Deutsche reformirte Gemeinde

9 Uhr. Untere Kirche: Predigt-Gottesdienst. Reformationsfeier.

Vigilante :

Vormittags 9 Uhr, Gottesdienst in Pesoux. Nachmittags 2 1/2 Uhr, Gottesdienst in Bevaix.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

8 1/2 h. matin. Catéchisme, Grande Salle. 9 1/2 h. m. Culte d'édification mutuelle (St-Jean X, 27, 28). Petite salle. 10 1/2 heures m. Culte au Temple du Bas. 7 h. soir. Présentation de catéchumènes et communion. Grande salle.

Chapelle de l'Ermitage.

10 heures matin. Culte. Samedi : 8 heures s. Petite salle. Réunion de prières. Mercredi : 8 heures soir. Salle moyenne. Etude biblique.

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE

Rue de la Place d'Armes. Mardi : 8 h. s. Etude biblique. Jeudi : 8 h. Réunion d'évangélisation. Samedi : 8 h. s. Réunion de prières. Dimanche : 9 1/2 heures m. Culte avec Cène. — 8 heures soir. Réunion d'évangélisation.

VAUSEYON. — Culte à 7 heures du soir, salle d'Ecole.

Deutsche Methodisten-Gemeinde.

Rue des Beaux-Arts n° 9. Jeden Sonntag : Morgens 9 1/2 Uhr, Gottesdienst ; Abends 8 Uhr, Gottesdienst. Jeden Dienstag, Abends 8 Uhr, Bibelstunde.

CHURCH OF ENGLAND SERVICES

in the Grande Salle de l'immeuble Sandos-Tresser rue de la Collégiale. Services on Sunday, morning 10.30, evening 8 o'clock ; on second Sunday in the month service for young people 4 p. m. Holy communion 1st and 3rd Sunday in the month after Morning Service.

DEUTSCHE STADTMISSION

Sonntag, Abends 8 Uhr, Versammlung in der unteren Kirche, Temple du Bas. Donnerstag, Abends 8 Uhr, Bibelstunde im mittleren Konferenz-Saal.

Société des Pasteurs et Ministres neuchâtelois.

Mercredi 8 novembre prochain, à 9 heures du matin, à la Collégiale, prédication de M. Léopold Jacotet, pasteur à la Chaux-de-Fonds.

ÉGLISE CATHOLIQUE

Chapelle de l'Hôpital de la Providence. Messe à 6 heures du matin.

Église paroissiale.

Messe à 8 heures, suivie du catéchisme à tous les enfants. Grand-messe à 9 3/4 heures avec sermon. Vêpres à 1 1/2 heure.

Voir le Supplément.

Imprimerie H. WOLFRATH & Co

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

(N° 261 — 4 Novembre 1893)

Extrait de la Feuille officielle

— Faillite de veuve Louis Kæser, négociante, à Couvet. Date de l'ouverture de la faillite : 28 octobre 1893. Première assemblée des créanciers : samedi 11 novembre 1893, à 3 heures et demie du soir, à l'hôtel-de-ville de Môtiers. Délai pour les productions : 1^{er} décembre 1893.

— Faillite de Collaud, Auguste, fermier, rière Boudry. Délai pour intenter l'action en opposition à l'état de collocation : 11 novembre 1893.

— Bénéfice d'inventaire de dame Rosette née Capt, veuve de Jean-François Martin, propriétaire, à Neuchâtel, où elle est décédée le 17 septembre 1893. Inscriptions au greffe de paix de Neuchâtel, jusqu'au samedi 2 décembre 1893, à 9 heures du matin. Liquidation des inscriptions devant le juge de paix de Neuchâtel qui siègera à l'hôtel-de-ville du dit lieu, le mardi 5 décembre 1893, à 10 heures du matin.

— D'un acte en date du 26 octobre 1893 reçu J. Montandon, notaire, à Boudry, dont une copie est déposée au greffe du tribunal du district de Boudry, il résulte que le citoyen Gaille, Charles-Henri, veuf de Cécile née Wehren, propriétaire-cultivateur, domicilié à Fresens, et demoiselle Louise Nicoud, sans profession, domiciliée à St-Aubin, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui stipule le régime de la séparation de biens.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'IMMEUBLES A CORMONDRECHE

Le samedi 11 novembre 1893, dès 8 heures du soir, on exposera en vente par voie d'enchères publiques, dans la Maison du village à Cormondrèche, les immeubles suivants :

1^o Pour le compte de l'héritier de dame Rose-Françoise Bourquin.

A. Cadastre d'Auvergnier.

Article 474, plan n° 17, n° 19. Les grands Ordoins, vigne de 2042 mètres (8,267 ouvriers).

B. Cadastre de Neuchâtel.

Article 470, plan n° 74, n° 6. Draize, vigne de 842 mètres (2,390 ouvriers).

2^o Pour le compte de l'hoirie Béguin-Bühler.

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche.

Article 61, plan n° 35, n° 15 & 16. Les Nicolaudes, vigne et buissons de 1447 mètres (4,108 ouvriers).

Pour les conditions de vente s'adresser au soussigné.

F. BONHOTE, notaire.

Vente d'Immeubles

Le samedi 18 novembre 1893, dès les 8 heures du soir, à l'hôtel du Dauphin, à Serrières, il sera exposé en vente, aux enchères publiques, les immeubles suivants :

a) Pour compte de l'Entreprise du Régional du Vignoble.

1^o Un immeuble sis au Clos de Serrières, territoire communal de Neuchâtel, entre Serrières et Auvernier, limité au Nord par l'ancienne route de Neuchâtel à Auvernier, au Sud par la Commune de Neuchâtel et la nouvelle route du bord du lac, à l'Ouest par M. Auguste Chateaux et à l'Est par M. Henri de Montmolin. Cet immeuble comprend actuellement une vigne de 1212 m² (trois et demi ouvriers) et une place, soit carrière exploitée de 2008 m².

b) Pour compte de M. Frédéric-Constant Tissot, père.

2^o Un terrain pour sol à bâtir, sis à la Perrière, à proximité immédiate de Serrières, près des nouvelles constructions récemment édifiées par la Fabrique de papier de Serrières. Ce terrain, actuellement en nature de champ, forme l'article 281 du Cadastre de Neuchâtel, d'une surface de 1476 m². Il est limité au Nord et à l'Est par un chemin public. Situation très favorable pour nouvelles constructions. Vue magnifique.

S'adresser pour tous renseignements au notaire Emile Lambelet, à Neuchâtel, chargé de la vente.

VENTE D'UNE VIGNE à SAINT-BLAISE

Lundi prochain 6 novembre 1893, dès les 7 1/2 heures du soir, à la suite des enchères des immeubles de M. F. Steinmann, qui auront lieu à l'hôtel du Cheval Blanc, à Saint-Blaise, M^{me} Louise Dardel née Gribble exposera en vente la vigne qu'elle possède avec ses enfants, désignée au cadastre de Saint-Blaise :

Article 373. Es Plantées, vigne de 428 mètres (1 1/2 ouvrier). Limites : Nord, M. Ed. Monnier; MM. H^{rs} Dardel-Pointet et Paul Monnier; Sud, MM. Ch. Nydegger et G. Virehaux-Droz; Ouest, M. G. Virehaux-Droz.

J.-F. THORENS, notaire.

VENTE D'IMMEUBLES à SAINT-BLAISE

Le lundi 6 novembre 1893, dès les 7 1/2 heures du soir, à l'hôtel du Cheval Blanc, à Saint-Blaise, le mandataire de M. Fritz Steinmann, actuellement en Amérique, exposera en vente par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants :

A. Cadastre de Saint-Blaise.

Art. 1677. Es Fourmillières. Vigne de 1510 mètres (4,29 ouvriers). Limites : Nord, M. Ch. Dardel; Est, M. Ch. Dardel, M^{me} Ducommun et M. L.-A. de Dardel; Sud, M. Fritz Feissli; Ouest, un chemin public.

B. Cadastre de Marin.

Art. 502. Sous les Ouches. Champ de 1458 mètres (1/2 pose forte). Limites : Nord, M^{me} Rose Jeanhenry; Est, M. Ed. Kuntzer; Sud, le domaine de Préfargier; Ouest, les enfants de A^{te} Junier.

C. Cadastre de Wavre.

Art. 36. Les Mouilles. Champ de 778 mètres (1/4 pose fort). Limites : Nord, l'article ci-dessus; Est et Sud, M. J. Grossenbacher; Ouest, M. Siméon Clottu.

Art. 140. Les Mouilles. Champ de 774 mètres (1/4 pose fort). Limites : Nord, M^{me} Carbonnier; Est, M. J. Grossenbacher; Sud, l'article ci-dessus; Ouest, M. Siméon Clottu.

S'adresser pour renseignements à M. G. Hug, à Saint-Blaise.

Par commission : J.-F. THORENS, notaire

ANNONCES DE VENTE

A remettre tout de suite, à Neuchâtel, un magasin de

TABACS et CIGARES

bien achalandé et admirablement situé. Conditions très favorables. S'adresser sous chiffre H. 1380 N., à l'agence Haasenstain & Vogler, à Neuchâtel.

Au magasin Rod. LUSCHER

succ^e de E. Dessoulavy, faub. de l'Hôpital Fromage Emmenthal. Mont-d'Or. Limbourg. Roquefort. Servettes.

MANUFACTURE ET COMMERCE DE

PIANOS HARMONIUMS

et autres instruments de musique choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.

HUGO.-E. JACOBI

facteur de pianos 9, RUE POURTALES, 9 rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade) NEUCHÂTEL

DÉPÔT à la CHAUX-DE-FONDS :

11, Rue du Parc, 11

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Recommandé par les principaux professeurs de musique.

Pianos d'occasion à prix avantageux.

Seul dépositaire des fabriques J. Blüthner, Kaps, Gôrs et Kalmann, etc.

J. K. CACAO SOLUBLE

PUR ET EN POUDRE fortifiant et nutritif, réunissant à la fois, arôme exquis, digestion facile et bon marché, le kilo produisant 200 tasses de Chocolat. Au point de vue sanitaire, ce cacao se recommande à chaque ménagère, il est hors ligne pour les convalescents et les constitutions délicates.

Ne pas confondre ce cacao avec tous les produits de même nom, offerts trop souvent sans mérite aucun. La préparation de mon cacao est basée sur des procédés scientifiques pour obtenir cette qualité exquisite.

J. KLAUS

LE LOCLE SUISSE

Dépôts à Neuchâtel : MM. Ch. Petitpierre et Jul^e Panier, épici^{er}, MM. Bauler, Bourgeois, Dardel, Guebhart, pharmac^{ie}, M. Thévenaz, Evole 1; à Colombier : M. Th. Zürcher, confiseur; à Corcelles : M. Robert Péter, négociant; à Saint-Aubin : M. Samuel Zürcher, confiseur; à Boudry : M. Hubschmidt, négociant; à Cortaillod : M. Alfred Pochon, négociant; à Neuveville : M. Imier, pharmacien. (H. 1. J.)

MEUBLES A VENDRE

à bas prix : buffets à 2 portes, canapés, lits complets, commode, tables, chaises, pendules, etc. Corcelles n° 56.

MAGASINS du TEMPLE-NEUF
16, rue du Temple-Neuf, 16
NEUCHÂTEL

Le choix des confections d'automne et d'hiver est au complet.

Jaquettes de 9 à 50 francs.
Mantes de 25 à 75 francs.
Imperméables avec cols et pélerines indépendantes, depuis 15 francs et au-dessus.
Rotondes noires et couleurs.
Rotondes ouatées.

OCCASION : Une série de confections de l'année dernière à prix réduits.



1200 GILETS DE CHASSE

Pour garçons, depuis 1.35
Pour hommes, un magnifique gilet façonné, à 2.45

qualité supérieure à 2.90, 3.50, 3.90, 4.85, 5.85, 6.50 jusqu'à 13.80.

Châles russes à 2.45, 2.90. — 200 pièces, comme occasion (val. 5.80), à 3.90
Qualités riches à 4.85, 5.80, 6.90, 7.80 & 9.85.

Corsets élégants à 1.—, 1.45, 1.85, 2.25, 2.75.
Qualité extra, à baleines, à 3.90 jusqu'à 12.50.

Chemises système Jaeger, à 1.95, 2.90, laine à 3.90 jusqu'à 7.80.

1200 Jerseys à 1.45 jusqu'à 12.85 (val. 3.— à 18.—)

MOUCHOIRS pour enfants, depuis —.85 la douzaine.
pr^{es} grandes personnes, dep. 1.80
en fil bl. ourlés, à 3.90

A la Ville de Neuchâtel
RUE DU TEMPLE-NEUF 24



25 ANS DE SUCCÈS

RECOMMANDÉE PAR LES AUTORITÉS MÉDICALES DE TOUS LES PAYS

15 DIPLOMES D'HONNEUR 18 MÉDAILLES D'OR

HENRI NESTLÉ
VEVEY SUISSE

FARINE NESTLÉ

PREMIER ALIMENT POUR LES ENFANTS EN BAS ÂGE

SE VEND DANS LES PHARMACIES ET DROGUERIES.



POÈLES INEXTINGUIBLES

à fenêtres de mica et à chaleur circulante, avec appareil régulateur très sensible

EXCELLENT PRODUIT, en différentes grandeurs et façons, ainsi que Poêles inextinguibles à manteaux-calorifère


chez **JUNKER & RUH**
Fonderie de fer à Karlsruhe (Bade).

Economie de charbon, secouement des cendres et scories à portes fermées. Feu visible et par là facile à surveiller. La chaleur se répand sur le parquet. Ventilation excellente. Il est impossible que les parties extérieures deviennent incandescentes. Grande évaporation d'eau, donc un air humide et sain dans les chambres. — Propreté excessive.

Plus de 50,000 poêles en usage.

Prix-courants et certificats gratuits et franco.

Seule maison de vente : **A. PERREGAUX**, Neuchâtel, magasin de machines à coudre, Faub. de l'Hôpital 1.

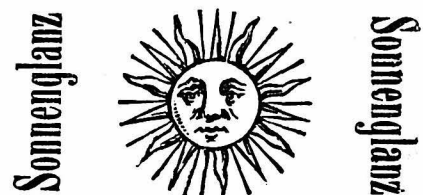


Pourquoi payer à la douane tandis qu'on fabrique bien et bon marché dans le pays. — Notre

GOLDSOAP-SAVON D'OR est jusqu'ici sans pareil et quand on pratique la lessive selon notre instruction, on obtient un **SUCCÈS UNIQUE**.

Fabricants uniques : Charles Schuler & C^{ie}, Kreuzlingen. Dépôts chez MM. C. Floton, épicerie, à Cormondrèche; U. Jacot, à Auvernier; M^{me} veuve Numa Comtesse, épicerie, à Bevaix; M^{me} Bertha Reymond-Bauerli, négociant à NEUCHÂTEL. D'autres dépôts sont recherchés.

BRILLANT SOLEIL



ENCAUSTIQUE séchant très vite, se distinguant des autres cires à parquer par la beauté et la durée de son brillant.

En dépôt à Neuchâtel : chez Jules Panier, Alfred Krebs, Alfred Zimmermann, A. Loersch, Ernest Morthier, F. Gaudard, Ch^e Petitpierre.

Les ménagères soucieuses de leurs intérêts n'emploieront que la

LESSIVE SOLEIL

grasse, perfectionnée, le meilleur produit de ce genre connu.

L'essayer c'est l'adopter! Seuls fabricants : DECROUX & C^e, à MORGES

Vente en gros chez M. Fréd. SCHMIDT, à Neuchâtel. (O. 622 L.)

Se vend dans les bonnes épiceries.

18 MÉDAILLES

CAFÉ DE CHIGORÉE

dit **Le véritable**

CAFÉ FRANCO

FRANCO

DÉPOSÉ

(H. 1891 Q.)



Magasin Ernest MORTHIER

Hôpital 15 — NEUCHÂTEL — Hôpital 15
TÉLÉPHONE

VERRES A VITRES en tous genres. Mastic. — Diamants. PRIX AVANTAGEUX

BEURRE CENTRIFUGE extra

AU MAGASIN DE COMESTIBLES Charles SEINET 8, Rue des Epancheurs, 8

THÉ DE CHINE

importation directe, chez M^{me} KNEUSS, modes, rue de l'Hôpital 22, 1^{er} étage.

Très grand choix de

CHAUSSURES D'HIVER

PREMIÈRE QUALITÉ

A LA

Cordonnerie Populaire

20, RUE DE L'HOPITAL, SOUS L'HOTEL DU FAUCON

Se recommande,

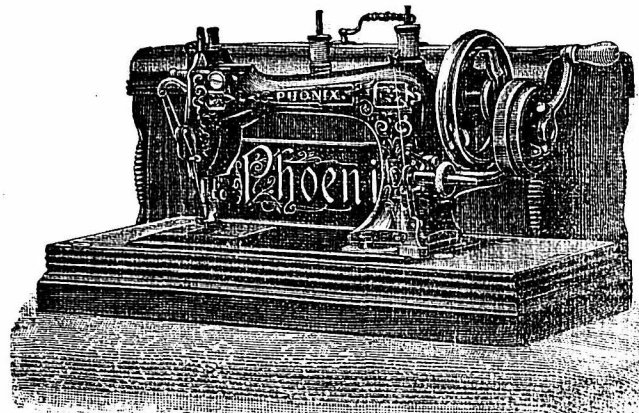
Albert HOERNI.

MACHINES à COUDRE

MAGASIN

A. PERREGAUX, NEUCHÂTEL.

1, Faubourg de l'Hôpital, 1



La PHOENIX

machine à coudre à grande vitesse avec navette rotative immobile, la plus grande perfection du jour.

La machine PHOENIX a un crochet rotatif qui n'a jamais besoin d'huile, ce qui fait que les coutures sont toujours très propres. Elle est bien supérieure aux machines à navette vibrante, qui ont le chasse navette ou glissoire.

Machines pour industrie et famille.

Machines Domina, Politypes, Stella, Rhénania et Saxonia.

Chaque machine est vendue avec garantie; ventes à terme sans augmentation du prix, au comptant 5% d'escompte.

Fournitures de 1^{er} choix, pièces de rechanges, réparations de tous les systèmes.

Prix-courants et prospectus franco sur demande.



D. JEANRICHARD

HORLOGERIE

PERRET-PÉTER

9, Epancheurs, 9

Grand choix de montres or, argent, acier et nickel, soignées et ordinaires, toutes garanties sur facture, à prix très bas.

Solides montres nickel, depuis fr. 7. Régulateurs des meilleures fabriques, repassés et observés, depuis fr. 30.

Horloges diverses. — Réveils 1^{re} qualité, réglés et garantis, depuis fr. 5.

Chaines de montres en tous genres.

PETITS BÉNÉFICES — MAISON DE CONFIANCE

PAPETERIE

GROS & DÉTAIL

FUHRER - PONCIN

4, Rue Purry, 4, NEUCHÂTEL

POUR 1894 :

Almanachs Berne et Vevey

Almanachs français et allemands.

ALMANACHS COMIQUES

AGENDAS

Calendriers de bureau.

— ÉPHÉMÈRES —

TOUX — ASTHME (H. 3171 Q.)

C'est par son efficacité et les bons résultats

qu'un véritable remède domestique se recommande. Un tel remède, depuis trente ans employé dans toutes les classes de la population, ce sont les **PECTORINES** du Dr J.-J. HOHL, d'une efficacité surprenante contre les rhumes, la coqueluche, grippe, les catarrhes pulmonaires, l'enrouement, l'asthme et autres affections analogues de la poitrine. — Ces tablettes, d'un goût très agréable, sont recommandées par les médecins les plus réputés. — Elles se vendent en boîtes de 75 cent. et 1 fr. 40, avec instruction et certificats dans les pharmacies. — En gros: chez **Uhlmann-Eyraud**, à Genève.

— Je suis M. Verger, répondit le notaire.

— Ah! très honoré; je descends, monsieur.

— Du tout, monsieur, je monte.

M. Verger fut charmant. Il resta plus d'une heure auprès de Trémont, lui redisant de toutes les manières qu'il n'était veuf et peu occupé, il se mettait à son «entière disposition». Et puis, quel plaisir ce serait pour lui-même de parler un peu de Paris avec un Parisien. Il n'y était jamais allé, mais il connaissait Lyon, et «les grandes villes sont toujours les grandes villes».

— Paris, s'écriait le notaire, mais je me le figure, comme si je l'avais vu. Du reste, je me tiens au fait des opinions politiques, littéraires et artistiques. Nous recevons ici le *Montagnard*, une feuille suisse, qui ne se borne pas aux chroniques locales, et nous entretenait des puissances voisines et plus volontiers de la France!

M. Verger, tout en parlant, croisait et décroisait ses jambes maigres et agitées. Il souriait, frottait ses mains l'une contre l'autre, soignait ses phrases et les enrichissait de clichés connus: «une opinion toute personnelle», «l'hydre de l'anarchie», «on n'a rien pour rien», etc.

Louis voulut le retenir à dîner. Mais le notaire était un homme tout d'habitudes. «Sa bonne avait dû préparer le souper.» En outre, c'était jeudi; cette soirée-là était promise à M. Jean Muller, «celui du bazar». Que dirait-il si son ami Verger n'allait pas faire avec

tre, il s'absorbait dans son apaisante contemplation... Enfin, se redressant avec le soupire de l'homme qui vient de jeter son fardeau à terre:

«Qu'on est loin de Paris ici! Le père Broussel n'avait pas tort!... Oui, cela me plaît assez, ce village, ces bonnes gens, ces montagnes!... et ma montagne!!! Dire que je suis un des propriétaires du pays!... Tiens, qui donc vient là?»

Un petit monsieur traversait la place d'un pas vif. On le saluait au passage; il répondait d'un signe de main protecteur. Comme il n'était pas habillé de noir, mais de gris, comme sa cravate n'était pas blanche, mais d'un vert tendre, enfin, comme il était coiffé d'un chapeau mou à larges bords, jamais Trémont n'aurait pu reconnaître dans ce personnage le notaire, M. Verger, qu'il se figurait tout autre; cependant, bien qu'il ne fût pas revêtu du costume classique, tel qu'on le voit au troisième acte des comédies, c'était bien M. Verger, le notaire. Il avait aperçu Trémont et devinait sans doute qu'il était ce «jeune ami» dont M. Broussel lui avait annoncé l'arrivée. Il lui jetait des regards furtifs, et, à mesure qu'il approchait de l'auberge, son désir d'être poli devenait plus impérieux; sa main, hésitante, se portait à son chapeau; à la fin, quand il fut presque sous la fenêtre, il se décida et se découvrit avec une inclination de tout le buste.

— Monsieur Trémont, je suppose?...

— Oui, monsieur, répondit Louis du premier étage.

les. A la devanture du bazar, des enfants étaient arrêtés, contemplant, d'un œil cupide et béat, l'entassement des jouets à cinq sous. Puis, comme un chien traversait la place, toute la bande courut après lui, l'entourant, le houpillant; le chien, une grosse bête à long poil, se laissait faire, donnant des coups de langue aux bonnes petites figures qu'il avait à sa portée, folâtrant, lui aussi, et renversant parfois l'un des marmots d'un brusque tête à queue...

Louis, de sa fenêtre, voyait ces culbutes et souriait. D'ailleurs cette grande place, image de la vie simple, du travail fini, du repos honnête, ne l'ennuyait pas. S'il n'en avait peut-être pas analysé chaque détail, du moins il en avait saisi l'ensemble et recueilli l'impression. C'était celle du calme absolu. Ce Parisien, qui se croyait très blasé, très sceptique et très vieilli, était, comme beaucoup de Parisiens, bien meilleur enfant qu'il ne s'en doutait. Après au plaisir, entraîné par ses amis, il avait «suivi le mouvement»; la «fête» avait duré sans trêve plusieurs années. Maintenant elle avait cessé; mais cette vie-là était encore trop près de lui pour qu'il en eût le regret; c'est à distance, quand les souvenirs s'estompent dans le lointain, que nous disons: «Ah! c'était le bon temps!» Pour l'heure, Trémont avait plus envie d'oublier que de regretter. Il écartait de lui la vision de son passé fiévreux et vide: bals et soupers, émotions de jeu, somnolents déjeuners au lendemain des nuits blanches... et, toujours accoudé à la fenê-

LIÈVRES MARINÉS

au détail

Au Magasin de Comestibles

P.-L. SOTTAZ

rue du Seyon, à côté de la Cité ouvrière.

NOUVEAU MUGUET NOUVEAU

EAU DE COLOGNE

DE BERGMANN & C^{ie}, à DRESDE

et ZÜRICH

d'une odeur très rafraichissante, laissant un parfum de muguet durable. — Flacons à 1 et 2 fr., pharmacies Bourgeois et A. Donner.

Lanoline Crème-Lanoline

de la fabrique de Lanoline Martinikenfeld

près Berlin.

Souveraine pour adoucir la peau et conserver la pureté du teint.

Souveraine contre les rougeurs, crevasses, gerçures, engelures et toutes les affections de la peau.

Souveraine contre les excoriations des enfants.

Se trouve en tubes à 50 ct., en boîtes à 25 et 15 ct. dans la plupart des pharmacies, drogueries et parfumeries.

Dépôt général pour la Suisse: B. Hagel, Zürich.

Pastilles pectorales à l'érable

renommées justement par leur efficacité incomparable dans toutes les affections des organes respiratoires, chroniques ou récentes: toux, asthme, coqueluche, etc. Se trouvent à la pharmacie JORDAN, à Neuchâtel, JEBENS, à Cernier, et ZINTGRAFF, à St-Blaise.

A REMETTRE

tout de suite, pour cause de santé, un débit de lait dans un quartier populaire et jouissant d'une bonne clientèle. Adresser les offres sous les initiales L. P. D., poste restante, Neuchâtel.

Librairie A.-G. BERTHOUD

NEUCHÂTEL

Almanach de Berne & Vevey, 1894. 0.30

Almanach de Neuchâtel, 0.30

Berner Hinkende Bote, 0.40

Schweizer Dorfkalender, 0.40

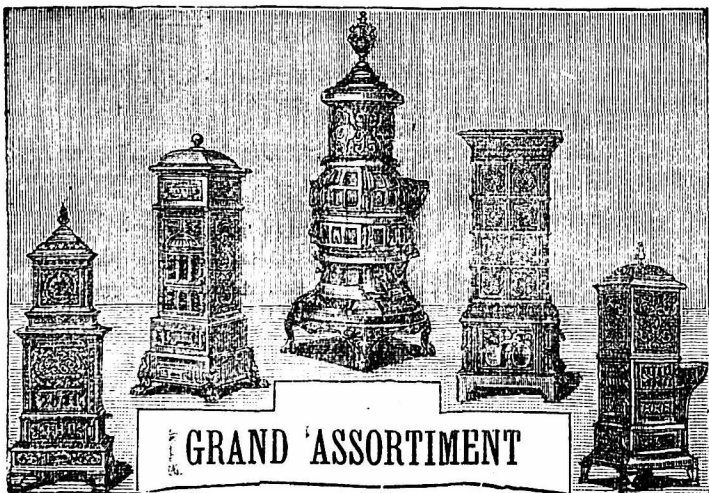
Daheim-Kalender, 1894, relié, 2.—

Almanachs illustrés de Paris. — Almanach du voleur. — Comique.

— Matthieu de la Drôme.

— Bonne cuisine, etc. à 0.50

Rue de l'Hôpital et rue du Seyon 12.



GRAND ASSORTIMENT

D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

Lampe — Calorifère au pétrole.

4 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

UNE CURE DE MONTAGNE

PAR

Adolphe CHENEVIÈRE

Au milieu de la place, près de la fontaine, une fillette soulevait à grand-peine l'arrosoir qu'elle venait de remplir, puis s'en allait à petits pas précipités, courbée en deux, le bras nu tiré par l'arrosoir trop plein, qui débordait à chaque secousse, inondant sa jupe et ses souliers. Devant la porte d'une grange, un cheval dételé était attaché par le licol à l'arrière-train d'une charrette, et mangeait la botte de foin qu'on avait placée devant lui dans une grosse toile nouée en quatre; entre les roues de la charrette et autour du cheval, des poules flânaient en picorant. Plus loin, quelques hommes formaient un groupe. Ils portaient la blouse bleue ou la veste brune avec de larges pantalons qui, trop courts, s'arrêtaient bien au dessus de la cheville, faisant mieux voir l'immense longueur des pieds. Ces hommes, les mains dans les poches, fumaient leur pipe tout en causant; ils avaient l'air satisfait; de temps à autre même un gros rire secouait leurs épa-

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

F. Jelmoli

Dépôt de Fabrique

ZURICH

N.B. Echantillons de tous les articles — Couvertures comprises — par retour. Marchandise franco, gravures gratis.

Mes deux maisons de commerce sont fermées les dimanches et jours de fête.

Etoffes pour Dames

Peruvienne et Melton, grande largeur, uni, rayé et □ de Fr.	— 75 à Fr. — 95 p. mèt.
Cachemires et Merinos, grande largeur, pure laine.	» 1.15 » 4.85 »
Serges et Jacquards, etc., grande largeur, pure laine.	» 1.75 » 5.25 »
Cheviots et Diagonal, anglais, grande larg., pure laine.	» 1.85 » 4.95 »
Drap de Dames, 100/130 c., nouvelles nuances.	» 2.75 » 7.50 »
Etoffes noires, gr ^e larg., pure laine, unies et fantaisie.	» 1.65 » 5.95 »
Sealpeluche, Etoffes pour Manteaux et Imperméables.	» 2.55 » 17.50 »
Etoffes p ^r Jupons 75 c. p. m., Peluches et Velours de soie.	» 2.45 » 6.50 »
Nouveautés en grands assortiments — Diagonale, Changeant, Bouclé, Broché, Noppé, □ et Rayé.	» 1.35 » 6.25 »

Draperie hommes & garçons

Eberhaut 85 c. par mèt. Milaine, Retors et Panamas, 130 cm.	Fr. 1.95 p. mèt.
Lastings et Futaines, fr. 2.10 p. mèt.; Milaine-sur-fil.	» 4.75 »
Drap et Satins noirs, 140 cm., fr. 6.45 p. m., Cheviots anglais, 140 cm.	» 2.75 »
Bouxkins, 130/150 cm., en tous genres.	de Fr 2.50 à Fr. 16.50 »

Toileries (75 à 200 cm.) et Impressions

Toile-coton, écrue et blanchie, 28 c. p. mèt., 150 cm.	Fr. — 85 p. mèt.
Duvet-Croisé et Limoge, 150 cm., fr. 1.25. Bazin, 135/150 cm.	» 1.45 »
Vareuse, 120 cm., fr. 1.65 p. mèt., Piqué, blanc et molletonné.	» — 85 »
Madapolame renforcé, 54 c. p. mèt., Immense choix de doublures.	» — 25 »
Flanelles Chemises, 65 c. p. mèt., Oxford, rayé et □.	» — 60 »
Nappes, 125 cm., fr. 1.25 p. mèt. Serviettes assorties.	» — 65 p. pce.
Essuie-Mains, 45 c. p. mèt. Mouchoirs, ourlés	» — 20 »
Flanelle-Molleton, pure laine, fr. 1.25 p. mèt., Flanelle-Chemise p. l.	» 1.85 p. mèt.
Flanelle imprimée, pure laine, pour Matinées, Blouses et Robes	» 1.95 »
Impressions de Mulhouse, 45 c. p. mèt. Cotonne de Vichy, 100 cm.	» — 95 »

Couvertures de Lit, de Chevaux & de Bétail

Couv. Grison, fr. 1.75. Couv. blanche, rouge, toutes grandeurs, de Fr. 4.50 à Fr. 24.50	
Couv. Mélange defr. 6.50 à fr. 16.50. Couv. Jacquard, t ^{es} grand ^{es}	» 13.50 » 28.

Je solde une partie de couvertures de lit, de chevaux et de bétail à des prix très réduits. (Demandez-en échantillons.)

CHOCOLAT MENIER

La plus Grande Fabrique du Monde

VENTE : 50,000 KILOS PAR JOUR (H. 126 X.)

Dépôt : 33, Grand-Canal, à GENÈVE. Le tiers des principales Epicer.

MUSIQUE NOUVEAUTÉ MUSIQUE

TAMBOURS et GROSSES CAISSES en ALUMINIUM

BREVET FÉDÉRAL N° 5001

Extraordinairement légers. — Très sonores et solides.

— PRIX MODÉRÉS —

Fabrique d'instruments de musique

Th. WAHLEN, Payerne (Vaud)

Régénérateur UNIVERSEL DES CHEVEUX

de Madame **S.A. ALLEN.**



Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fabrique : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Neuchâtel, chez M. HEDIGER, coiffeur-parfumeur, Place du Port.

ALFONSO COOPMANS & C^o, DE COME

Succursale à Neuchâtel, Place du Marché
gérée par M^{me} CLERC - JACOT

VENTE EN GROS VINS D'ITALIE

VENTE EN MI-GROS

Vente à l'emporter aux prix suivants :

Vin rouge de Montagna, 45 c.	Vin blanc de Caserta, 45 cent.
» d'Apennino, 50 c.	» de Toscane, 50 »
» de Toscane, 60 c.	» du Piémont, 55 »
» du Piémont, 70 c.	» de Sicile, 70 »
» de Nardo (terre d'Otrante), 80 c.	
» de Chianti, 85 c.	

Vin de coupage, rouges et blancs, de 13 à 14 degrés.
Vins fins en bouteilles : Barolo, Barbera, Chianti, Nebbiolo, Lacrima Christi rouge et blanc, Falerno rouge et blanc, Castel-Carnasino, Musca de Syracuse, Marsala, Asti mousseux, Vermouth de Turin (Martinazzi), Vermouth au Barolo (spécialité).

Cognac. — Malaga.

On livre à domicile par 6 litres au moins. — Tous nos vins sont analysés par le laboratoire cantonal. — Les analyses sont à disposition des acheteurs.

MAGASIN D'HORLOGERIE à Neuchâtel

à remettre de suite, avec ou sans marchandises. S'adresser au magasin VICTOR COLOMBO, route de la Gare 3, Neuchâtel.

LINOLEUM NAIRN

TAPIS, CARPETTES ET PASSAGES

en tous genres et jusqu'à 3^m, 68 de large.

Seul concessionnaire pour le canton de (H. 13849 L.) NEUCHÂTEL :

ALBERT BARBEY
33, Rue de Bourg, 33
LAUSANNE

Grands et beaux assortiments en magasin.
Tarifs et échantillons franco sur demande.

JOLIES NOUVEAUTÉS pour BÉBÉS

Chez M^{lles} FAVRE

Magasin d'ouvrages de dames
Lainerie, Ganterie, Mercerie
Maison du Grand Hôtel du Lac.

J.-E. BEAUJON
CHAUX-DE-FONDS

Huile d'olive vierge, extra surfine. Pour malades : Bordeaux, St-Emilion 1874 et 1876, à 2 fr. et 1 fr. 50 la bouteille, franco dans toutes les gares du canton.

Voulez-vous bien déjeuner

de même qu'épargner, employez le véritable Café de Malt Kathreiner-Kneipp. Evitez les contrefaçons. Fabrique à Bâle. (H. 3041 Q.)

Papier photographique LE RAPIDE

Tons noirs, platine, etc.

Prix en pochettes de 20 morceaux :

9 x 12	13 x 18	18 x 24
1.—	1.90	3.75

Bain de virage et fixage, le flacon, 30 cts.

Chez **TH.-M. LUTHER**
3, Place Purry, 3

CHAQUE DAME

devrait essayer d'employer du Savon au lait de lys

de BERGMANN, qui, à cause du bon prix qu'il contient, est absolument indispensable pour procurer et entretenir une peau tendre, veloutée et un teint d'une blancheur éblouissante. En morceaux à 75 c. chez M. Fischer, coiffeur, Moulins 24, Neuchâtel, et Weber, coiffeur, Corcelles.

Gard frères & Bruchez, François

entrepreneurs, BAGNES, Valais.

Fabrication de fourneaux en pierre ollaire en tous genres et toutes dimensions.

Meilleur système de chauffage pour la solidité et l'économie (pleine valeur après 70 ans, brûlant tous les combustibles), pour la santé (attestations de plusieurs médecins).

Diplôme et médaille d'or à l'exposition internationale de Tunis 1893.

Dépôts chez M. Hennard, rue du Colège, à Aigle; à Martigny-Bourg; à Sion, ruelle de l'Eglise. (H. 252 S.)

RÉGULATEURS 1^{er} CHOIX

Réveils, pendules de bureaux, montres de poche. — Chaines de montres. — Rhabaillages en tous genres.

Au magasin **PIAGET**, au bas de la rue du Château, vis-à-vis de la fontaine.

DEMANDEZ PARTOUT les COGNACS TEILLIARD

en Bouteilles d'origine
Procédé de rectification breveté
Qualités spécialement recommandées

Qualité la bout.	la 1/2 bout.
2.50	1.50
3.—	1.75
3.50	2.—
4.—	2.25
5.—	2.75
6.50	3.50

Qualités supérieures sur demande
Concession, de la marq. p^r les GROS
REISSINGER, GIOVANNA & C^o
à GENÈVE
Usine et Chais, Avenue d'Airé

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

M. STAHL
Magasin Faubourg du Lac n° 2

Au Pavillon de
CONFISERIE - PATISSERIE
Place du Port

Cornets à la crème tous les dimanches et lundis à 70 cent. et 1 fr. la douzaine.
Ch. Bourgeois.

NEUFALINE PASCAL

Exiger la marque Sphinx

pour détacher et dégraisser soi-même complètement chapeaux de soie, de feutre, gants, cols d'habits, dentelles, velours, soie, etc., et tissus de tous genres.

Bien supérieure aux Essences et aux Benzènes. — 1 Fr. 10 le flacon, chez M. DARDEL, pharm., Neuchâtel, et dans la plupart des drogueries et pharmacies de la Suisse. (H. 14132 L.)

Houille de forge. | Houille flambante.

J. LESEGRETAIN

19, Faubourg du Lac, 19
NEUCHÂTEL

GROS — DÉTAIL
Anthracite. — Coke.
Charbon de foyard. — Briquettes.

On peut déposer les commandes chez M. Gaudard, au Faubourg, et chez M^{me} Chautems, Tour de Diesse.

TOURTEAUX DE COTON

à vendre, au Villaret sur Colombier, à 16 fr. 50 les 100 kilos. Ces tourteaux donnent de la qualité au lait et favorisent l'engraissement du bétail.

Bon dessert économique recommandé aux ménagères

BISCOTINS MATTHEY

Rue des Moulins 19.

Trémont, son repas terminé, s'avoua que l'auberge Muller avait du bon; que Madame était une femme prévenante et le notaire un homme de ressource; il se coucha en se réjouissant d'explorer les environs le lendemain et de faire un whist avec M. Verger et M. Muller, celui du bazar.

Le même soir, vers la même heure, dans le petit salon de la villa de Mantès, M^{me} Trémont parlait de son fils avec une amie; et la visiteuse — indulgente comme toutes les visiteuses — disait à la vieille dame.

— Voyez-vous, ma chère bonne, c'est triste à dire, mais votre fils est un blasé!

insignifiant, mais avide, et qui espérait trouver chaque soir huit atouts dans ses treize cartes, approuva fort cette idée.

— Ah! un mot encore, monsieur Verger, dit Louis, comme ses hôtes parlaient. N'oubliez pas que j'irai demain à votre étude pour parler affaires. Il faut que nous nous occupions de ma montagne. Je ne puis pourtant pas en prendre possession avant d'en être propriétaire.

— Certes, je n'oublie pas. Mais il y a encore bien des formalités à remplir. Je ne sais si j'ai toutes les pièces. Nous verrons demain... Quant à la prise de possession, je vous assisterai moi-même. Nous vous accompagnerons, Muller et moi. Nous coucherons au chalet, n'est-ce pas, Muller?

Et M. Verger, pris de chauvinisme alpestre, se mit à fredonner le *Ranz des vaches*:

III

Quatre et trois font sept; sept moins un font six; elle est double; six et deux font huit; huit et quatre de consolation font douze. C'est le coup de douze! Deux fois douze font vingt-quatre; vous perdez encore vingt-quatre fiches, monsieur Trémont, et c'est votre dernier mort. Le tour est fini, Décidément, vous n'avez pas de chance!

C'était M. Verger qui parlait ainsi. La fameuse partie de whist était terminée. On fit les comptes. Louis, grâce à des jeux détestables, subissait une perte de quatre-vingt fiches, soit deux francs. Il fut décidé que rien n'empêchait d'offrir au vaincu sa revanche dès le lendemain. Muller surtout, personnage

Les armaillis dei Colombetti
Dè bon matin sè san levà.
Ha, ha...

— D'accord, d'accord, dit le boutiquier. Mais la semaine prochaine seulement. Avant mardi, je ne peux pas m'absenter.

— Soit, la semaine prochaine, dit Louis; mercredi donc, c'est décidé, nous partirons pour le Mont des Vernes.

Louis était sincère quand il formait le projet d'aller le mercredi suivant à ce Mont des Vernes, qui bientôt devait lui appartenir. Mais les projets!!!

Quinze jours s'étaient écoulés depuis son arrivée à B... et il y était encore. Chaque matin, en se levant, il se répétait:

« Demain, sans faute, je partirai; il le faut absolument. »

Et, bien qu'il le fallût absolument, Louis ne partait pas. Son insouciance y était pour quelque chose. En outre, il ne s'ennuyait pas à B... Il s'était doucement habitué à cette vie dont la monotone sérénité suffisait à le rendre heureux. Il prenait aisément son parti que soit les occupations de Muller, soit les lenteurs de M. Verger ne leur eussent pas encore permis de le conduire au Mont des Vernes. Il avait songé à y aller sans eux, avec un guide; mais c'eût été déshonorer ces fidèles amis. Donc il se résignait à voir les jours fuir d'autant plus rapides qu'ils se ressemblaient tous.

Le matin, il allait à « l'étude » de M. Verger — un simple cabinet enjolivé de cartons verts. — Là, il parlait quelques minutes de sa montagne, par acquit de conscience; puis tous deux, pour gagner un peu d'appétit, allaient faire une promenade: ils sortaient de la ville et M. Verger ne manquait pas de vanter à Louis les beautés de cette nature agreste et rude qui les entourait.

— Quel splendide panorama! disait le notaire. Regardez un peu, Trémont!

Avec sa canne, il décrivait un long geste circulaire, puis, passant son bras sous celui du jeune homme, il lui montrait, par delà l'horizon de collines boisées et d'arêtes grises, un point imaginaire perdu dans les nuages.

— C'est là-bas, le Mont des Vernes, disait-il; c'est là-bas, votre montagne; là-bas, tout là-bas... C'est grandiose, mais sévère...

— Oui, ce doit être sévère, répétait Louis...; et il détournait la conversation...

Le plus souvent, ils déjeunaient ensemble. Jean Muller se joignait à eux pour prendre le vermouth seulement, car il déjeunait en famille, lui! Mais, à l'estaminet, à une heure, on le voyait arriver, et la partie de billard commençait. Elle était acharnée. Au début, Louis avait eu un désavantage marqué, ignorant encore les perfidies de ce billard étrange et primitif, de ces bandes déformées, fantasques, pleines d'imprévu; le tapis lui-même recouvrait des creux, des bosses et des méplats, qui nécessitaient pour le joueur une étude approfondie du terrain; au bout de quelques jours, cependant, le jeune homme s'y était accoutumé et pouvait rendre des points à ses deux adversaires. Chaque soir le whist réunissait de nouveau les trois amis qui, dans cette existence si bien remplie, ne trouvaient pas le temps de préparer leur excursion aux Mont des Vernes. On finit même par n'en plus parler.

Cependant, les lettres de M^{me} Trémont et de M. Broussel éveillaient les remords de Louis. Ces lettres de n'avaient avec impatience des détails sur la beauté du site, les mœurs des habitants, la vie au chalet. Durant les trois

premiers jours, il avait répondu qu'il était à B... et qu'il faisait les apprêts de départ; puis, ayant réfléchi à l'in vraisemblance du prétexte, il avait pris le parti de laisser galoper son imagination; le caractère humoristique et farceur du Parisien avait reparu, et il s'amusa à écrire à M. Broussel des descriptions faites « de chic »; une fois même, il avait daté une de ses épitres: « Du Mont des Vernes, août 188... » et immédiatement après venaient des phrases telles que celles-ci: « Je suis au chalet; l'orage gronde...; je vous écris sur un tronç de sapin qui me sert de chaise et de table... Le vieux berger est là...; il boit du lait, etc... »

M. Verger, que Trémont avait mis dans la confiance, s'était révolté tout d'abord de ce qu'il appelait une « supercherie ». Mais il avait fini par prendre goût et même par collaborer à la rédaction des lettres. Jean Muller, pour aider à l'exactitude des descriptions, avait fourni un *Guide de touriste alpin*. Il est juste de dire que, le plus souvent, Trémont, pris de remords, ne laissait pas partir ces notes fantaisistes. En outre, quand il écrivait à sa mère, il le faisait d'un ton tout différent, insistant sur le changement moral produit en lui et sur le plaisir qu'il aurait à la revoir à la fin de l'automne. Bon fils, quoique « léger », il savait bien que ses lettres à l'excellente femme, datées de n'importe où, auraient toujours de l'intérêt, pourvu qu'il parlât de lui-même.

(A suivre.)

AVIS DIVERS

Musique Militaire de la Ville

Le cours d'élèves commencera sous peu.

Les jeunes gens, de bonne réputation, qui désirent le suivre pour ensuite entrer dans la Musique Militaire, peuvent se faire inscrire dès maintenant par lettre adressée au président de la Société.

Le soussigné prendrait en pension une ou deux écolières de 10 à 15 ans, de la Suisse romande, bien élevées et de bonne famille. Elles auraient la meilleure occasion d'apprendre la langue allemande et pourraient fréquenter l'école secondaire allemande de la ville. Je leur donnerais, si on le désire, encore des leçons.

G. KOHLER, professeur, rue Centrale 42, Bienne.

Les personnes qui ont des réclamations à adresser à la succession de **Jacob Friedrich**, quand vivait ouvrier menuisier, à Neuchâtel, sont invitées à les faire inscrire au greffe de paix jusqu'au 15 novembre 1893.

Neuchâtel, le 31 octobre 1893.

Greffe de Paix.

BUREAU DE PRÊTS sur GAGES

OUVERT de 9 h. du matin à 6 heures du soir

Prêts sur or et argent (montres, chaînes, couverts, etc.) — Discretion absolue.

S'adresser au directeur, rue Coulon 12, rez-de-chaussée, à gauche, Neuchâtel.

PENSION-FAMILLE

Chambres confortables, excellente pension. Conversation française. Prix modéré. Rue Coulon 2, 1^{er} étage.

MODÈS

M^{me} Kuhn, rue du Coq-d'Inde n° 22, se recommande aux dames de la ville et des environs pour tous travaux concernant son état de modiste. Jouissant de plusieurs années pratique dans son métier, elle espère, par des marchandises de 1^{er} choix, un travail de bon goût et solide, ainsi que des prix avantageux, mériter la confiance qu'elle sollicite.

HOME SUISSE de VIENNE

La vente en faveur du Home Suisse de Vienne, dirigé par M^{lle} de Blaireville, aura lieu le 16 novembre prochain, aux Salles de conférences. — Cet établissement célèbre cette année son 25^{ème} anniversaire, la direction espère, à cette occasion, acquérir un immeuble qui lui permette un aménagement convenable et définitif. — Les autorités fédérales et cantonales font espérer leur appui, mais il est nécessaire que les amis de l'œuvre fassent encore un vigoureux effort. — Depuis son existence, le Home Suisse de Vienne a abrité 13512 bonnes ou institutrices, dont 1,487 Neuchâteloises. Il nous paraît qu'il y a pour toutes les personnes qui s'intéressent à la protection des jeunes filles à l'étranger et particulièrement pour celles à qui l'expatriation est épargnée, un devoir pressant de s'intéresser à cette œuvre; le Comité soussigné se permet de la leur recommander chaudement.

Les dons en nature (fruits, fleurs, légumes, etc.) et les objets pour la vente peuvent être remis dès aujourd'hui à :

Neuchâtel :

- M^{mes} de Perrot-Perrot, présidente.
- Paul Benoit.
- Théophile Bovet.
- John Clerc.
- Colomb-Bohn.
- Frédéric DuPasquier.
- Georges de Montmollin.
- Ernest Morel.
- Gustave Paris.
- Louis Petitmaître.
- Frédéric de Perregaux.
- Albert Quinche.
- Samuel Robert.
- Mathilde de Rougemont.
- Wacker-Zaesslin.
- Wolfrath-Bouvier.
- M^{lles} Anna de Perrot.
- Mathilde Scheren.
- Marie DuBois.
- Blanche DuPasquier.
- Fanny Kestner.
- Louise Ramseyer.
- Esther Richard.
- Hélène de Montmollin.
- Agathe de Pury.

Areuse : M^{me} E. Bovet-DuPasquier.

Colombier : M^{me} Morin-Berthoud.

Bevaix : M^{me} Alexandre de Chambrier.

Cernier : M^{me} Châtelain-Roulet.

Dombresson : M^{me} Bille.

Couvet : M^{me} Mathey-Doret.

Chaux-de-Fonds : M^{lle} Lamazure.

Eplatures : M^{me} Pierre de Montmollin.

Le Locle : M^{me} Nardin.

St-Blaise : M^{me} Barrelet.

St-Aubin : M^{me} la ministre Borel.

Thièle : M^{me} William Röthlisberger.

La Coudre : M^{lle} Berthe Bouvier.

Pour une jeune fille fréquentant les écoles à Neuchâtel, on demande pension et logement pendant cet hiver. Déposer les offres au bureau du journal sous les initiales J. V. 527.

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT à Neuchâtel-Ville

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Butyromètre grammes p ^r litre	Lactodensimètre.
24 OCTOBRE 1893		
Perrenoud, Alfred	40	32
Chollet, Louis	40	32
Lebet, Louise	36	32
25 OCTOBRE 1893		
Richard, Alfred	40	31
Deschamps, Jean	38	33
Patthey, Louis	36	32
26 OCTOBRE 1893		
Dessaules, Adamir	38	31
Bonjour, Herbert	36	32
Joss, Christian	36	32
27 OCTOBRE 1893		
Lemp, Edouard	40	32
Winzenried, Gottlieb	40	32
Wasem Jacob	28	33,5
28 OCTOBRE 1893		
Schmidt, Guillaume	40	31
Hämmerly, Gottlieb	38	32
Imhof, Fritz	35	31

Art. 9 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de quinze francs.

Direction de Police.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel du jeudi 2 novembre 1893

	De Fr.	à Fr.
Pommes de terre, les 20 litres,	80	1 —
Raves	40	— 50
Choux-raves	80	1 —
Carottes	1 20	—
Carottes le paquet,	—	—
Poireaux	30	—
Choux la pièce,	10	— 20
Choux-fleurs	40	— 50
Oignons la chaîne,	30	—
Pommes les 20 litres,	1 80	2 50
Poires les 20 litres,	1 —	1 50
Noix	3 —	—
Chataignes	1 80	4 —
Beurres en livre la douzaine,	3 10	—
Beurres en livre le demi-kilo,	1 60	—
Beurres mottes,	1 50	—
Fromage gras	1 —	—
» mi-gras	75	—
» maigre	50	—
Pain	16	—
Lait le litre,	20	— 22
Viande de bœuf le demi-kilo,	70	— 80
» vache	55	— 60
» veau	1 —	—
» mouton	80	1 —
» porc	25	—
Lard fumé	90	1 —
» non-fumé	1 —	—
Blé par 100 kil,	18	22 —
Seigle	20	21 —
Avoine	19	21 —
Orgo	18	—
Farine 1 ^{re} qualité,	31	—
» 2 ^{me}	29	—
Son	12	—
Foin par 50 kil,	8	50
Paille	7	—
Foyard le stère,	14	—
Sapin	10	—
Tourbe les 3 m.	18	—

VARIÉTÉS

Mac - Mahon

Dans la revue la *Vie Contemporaine*, M. Germain Bapst, dont on sait la profonde érudition, vient d'écrire à l'aide de documents inédits, empruntés au Ministère de la Guerre, la biographie la plus complète qui ait été faite du maréchal de Mac-Mahon.

Il faut lire cette très intéressante étude à laquelle nous regrettons de ne pouvoir faire que quelques emprunts.

Voici d'abord les notes que le capitaine de Mac-Mahon méritait... il y a cinquante-cinq ans. Elles émanent du général de Castellane :

« Très ferme, très zélé, très actif, aussi bon pour le bureau que sur le terrain; à la fois sacré; très militaire, modeste, très brave à la guerre; on l'avait, en Afrique, surnommé le *petit lion*. Ne craignant pas ses peines, toujours le premier à se présenter pour porter un ordre. M. de Mac-Mahon est un officier d'un mérite rare: il n'y a qu'une voix dans la division sur son compte. »

En 1842, le général Fabvier complétait dans ces termes les notes du général de Castellane :

« C'est un modèle à présenter à tous. Il réunit les qualités qui semblent incompatibles. La France le compta un jour au premier rang de ses généraux. La modestie domine encore son mérite. »

Alors, le futur maréchal était commandant du 40^e chasseurs à pied.

Voici maintenant deux actes de courage:

Le général Achard envoie Mac-Mahon porter un ordre à Blidah. A un kilomètre de Blidah, il se voit cerné par des cavaliers qui lui envoient des coups de fusil à la devant lui un ravin profond et escarpé, c'est la seule issue qui lui reste; déjà les cavaliers le poursuivent en poussant de grands cris de victoire, croyant qu'ils vont l'acculer, le faire prisonnier ou le tuer. Mais le lieutenant de Mac-Mahon n'hésite pas: il a confiance dans son cheval, il le lance au galop, décidé à franchir l'abîme ou à s'y précipiter et à y périr; le cheval saute et atteint le rebord opposé, mais dans sa chute violente il a une jambe cassée, son cavalier se dégage et prend sa course à pied au nez des Arabes, qui demeurent stupéfaits de voir leur proie leur échapper. Deux heures après, il transmettait au colonel Rulhières les ordres du général Achard.

Le 10 octobre 1837, le général en chef appelle deux officiers de son état-major, le capitaine de Mac-Mahon et le prince de la Moskowa; il leur dit de s'élaner avec les troupes et de faire prisonnier un Arabe afin de le ramener et d'avoir par lui quelques renseignements sur l'état de la garnison assiégée. Les deux officiers voient des Arabes s'enfermer dans un marabout où il semble qu'il n'y ait pas d'autre issue que la porte; ils les suivent: mais il est une lucarne par laquelle sautent plusieurs fuyards; deux se retournent et lâchent à bout portant leur coup de fusil sur les deux officiers. Le capitaine de la Moskowa n'est pas atteint, mais Mac-Mahon reçoit une balle dans la poitrine et a les chairs déchirées; malgré cette blessure, celui-ci assène un coup de sabre à son adversaire; mais, soit que ses forces lui fassent défaut, soit que le burnous de l'Arabe ait amorti le coup, le sabre plie et l'Arabe le saisit à deux mains; le capitaine de Mac-Mahon ne veut pas lui abandonner son arme, il se raidit dans un effort et pendant quelques secondes a lieu une lutte terrible entre ces deux hommes qui veulent s'arracher la dernière arme qui leur reste.

L'Arabe toutefois cède et veut se jeter sur le capitaine de Mac-Mahon qui se voit obligé, pour se dégager, de le tuer en lui passant son sabre au travers du corps. Le capitaine de Mac-Mahon garda le fusil de cet Arabe et le donna à son frère Joseph qui le conservait au château de Rivaud près d'Autun.

Un jour, dans une expédition à travers le désert, les hommes épuisés de soif et de fatigue étaient sur le point de refuser de marcher. Tout à coup les chevaux relèvent les narines et hennissent: « C'est une source! » crie-t-on de toutes parts et l'on court dans la direction où les chevaux se dirigent. Le lieutenant-colonel de Mac-Mahon est avec son régiment; il voit bientôt la source: des cadavres y pourrissent, ils ont corrompu l'eau; si les hommes en boivent, ils seront empoisonnés. Alors, se jetant au-devant de sa troupe et tirant son sabre, il déclare qu'il tue le premier qui boira: un des légionnaires, rendu fou par la souffrance et exaspéré de cet ordre, s'approche et appuyant son canon de fusil sur la poitrine de son colonel, lâche son coup: il tue; stupéfaction de toute la colonne. Seul le colonel reste impassible et réfléchit quelques instants. Punira-t-il cet homme ou lui pardonnera-t-il? S'il le punit, c'est le peloton d'exécution. Pensant que, égaré par la torture de la soif, il est arrivé à un tel état d'hallucination qu'il n'est plus conscient, il déclare devant tout le bataillon que c'est dans un accès de folie que ce soldat a tiré sur lui, et qu'il ne sera pas puni. Sur ces mots, pas un soldat ne murmure, tous obéissent et il n'y eut pas de cas de dysenterie ou de choléra dans la colonne.

Choses et autres.

Un calment pour les oiseaux en cage. — Les amateurs d'oiseaux de volière sont souvent très en peine lorsque, au

moment du départ ou de l'arrivée des oiseaux migrateurs, une agitation extraordinaire se manifeste, surtout la nuit, parmi les habitants de la volière; nous voulons surtout parler des insectivores, comme les rossignols, les fauvettes et autres. Au moment du départ de leur congénères et sous l'empire d'un courant magnétique inexplicable, les oiseaux en cage commencent le soir ou au milieu de la nuit à s'agiter, à voler dans leur cage, à se heurter furieusement contre le plafond ou les barreaux, et ce manège dure quelquefois assez longtemps pour que les malheureux tombent de lassitude après s'être déchirés les plumes des ailes contre les fils de fer de leur prison.

L'autre inconvénient de ces tapages nocturnes, c'est le manque d'agrément qui en résulte pour les personnes qui logent dans la pièce où se trouvent ces agités.

On a essayé en vain bien des moyens de ramener le calme dans l'âme des petits prisonniers. On croit maintenant l'avoir découvert, ce moyen, qui serait bien simple et bien prosaïque. Ce serait une vulgaire fringale qu'il s'agit d'apaiser. La cause de cette agitation périodique que l'on attribue à d'inexplicables aspirations, à un instinct mystérieux qui les pousserait vers l'au-delà, à la recherche d'un nouvel azur, du soleil et des horizons vermeils, tout cela devrait être relégué parmi les contes bleus, la légende.

Essayez, dit-on, quand vos oiseaux commencent leur vilain carrousel, par faire d'abord de la lumière, après quoi vous leur apporterez à manger, copieusement, les morceaux qu'ils préfèrent. Vous les verrez bientôt se goberger, sautiller très raisonnablement et très posément d'un perchoir à l'autre, se comporter en un mot comme des volatiles sérieux et de bonne société. Laissez leur la lumière tout le temps qu'il faudra pour qu'ils aient pu satisfaire à tous leurs besoins. Quand vous les verrez repus et calmés, vous pourrez souffler leur bougie, les petites bêtes feront tranquille *nono* et vous laisseront dormir à votre tour. C'est du moins ce que nous affirme un journal allemand très scientifique, la *Geflügelzeitung*.

Conservation des vins. — Un nouveau produit chimique l'abrostol (dérivé du naphthol), dû à M. Ivar Bang, jouit d'un pouvoir conservateur très marqué des denrées alimentaires et, en particulier, des boissons alcooliques. La conservation des vins n'est pas toujours facile dans les contrées chaudes et pendant des transports à grande distance. Or, le nouveau produit, à la dose de quelques grammes seulement, peut régulariser la fermentation du vin et en assurer la conservation, et cela, sans être nuisible à l'organisme des consommateurs même à des doses bien supérieures à celles auxquelles on doit recourir d'après des expériences faites depuis deux ans en France et en Algérie. Les expériences faites en Algérie surtout ont démontré que l'abrostol empêche l'acidification des vins, les rend limpides, prêts à être livrés après le soutirage de février et à être expédiés en bon état à destination de France. La quantité de cinq grammes par hectolitre a assuré la bonne conservation d'un vin d'Algérie qui avait passé plus de deux mois sur wagon en gare de Bercy et auquel on a prélevé des échantillons trois mois après son départ de Philippeville.

Voilà donc le plastrage et d'autres procédés de conservation détrônés et au lieu de parler de la contenance en chaux du vin, on parlera maintenant de l'abrostol qui, suivant la réputation qu'on lui a faite, est d'une innocuité parfaite et présente, au contraire, des propriétés pharmacologiques reconnues excellentes.

LIBRAIRIE

Exposé pratique du repassage, démontage et remontage d'une montre à ancre par L. Houriet-Wuille, maître à l'école d'horlogerie de Saint-Imier. — Attinger frères, Neuchâtel. 50 centimes.

Cet opuscle, œuvre consciencieuse de l'un des plus habiles praticiens suisses, est spécialement recommandé aux apprentis et aux ouvriers horlogers par le département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel et par des autorités dans l'industrie horlogère. Cet exposé est simple, clair, et contient en peu de pages les directions les plus utiles et facilement applicables.

Nous rappelons au public que les avis mortuaires et les annonces d'un caractère urgent peuvent encore être acceptés le matin, avant 8 heures, pour le numéro du jour. Vu le peu de temps dont nous disposons, il est cependant préférable de ne pas attendre au dernier moment. La boîte aux lettres qui se trouve à la porte d'entrée du bureau de la Feuille d'avis est levée chaque matin, à 7 heures.

Dans la règle, les annonces doivent nous parvenir avant 4 heures du soir pour paraître dans le numéro du lendemain.

Pour 1fr.30

ou s'abonne à la Feuille d'avis de Neuchâtel dès ce jour au 21 décembre 1893, le journal pris au bureau.

LA SUISSE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE, à LAUSANNE FONDÉE EN 1858

Capital social et réserves: Fr. 9,000,000

Assurances mixtes et au décès. Rentes viagères. Assurance-vie combinée avec assurance-accident sans augmentation de prix.

Conditions favorables pour risques de voyages et de séjour à l'étranger. Primes modiques.

S'adresser pour tous renseignements à M. B. CAMENZIND, agent général, rue Pury 8, à Neuchâtel.

LA BALOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE à BALE Fondée en 1864

au capital social de dix millions de francs, contracte entre autres des polices de rentes viagères à des conditions très favorables.

Elle offre ainsi aux personnes en situation de le faire, le moyen de retirer un revenu élevé de leurs capitaux, alors que ce revenu tend à diminuer chaque jour par la baisse constante du loyer de l'argent, les conversions de titres et la difficulté toujours plus grande d'opérer des placements sûrs et rémunérateurs.

Une simple proposition, accompagnée de l'acte de naissance du proposant, sont les seules pièces à produire.

S'adresser, pour traiter et tous autres renseignements, à M. GUYOT, notaire, à Neuchâtel, agent général pour le canton.

SOCIÉTÉ MUTUELLE SUISSE

pour l'Assurance du Mobilier contre l'Incendie à Berne

Fondée en 1826 par la Société suisse d'Utilité publique — Fonds de réserve: Fr. 3,442,560. — Capital d'assurance: Fr. 1,500,000,000

Cette Société, en activité depuis soixante-sept ans et très répandue dans toute la Suisse, assure contre l'incendie, la foudre et les explosions du gaz :

Le mobilier des maisons, le bétail, les instruments aratoires, les provisions de foin et de céréales, des marchandises de toute nature, des machines et ustensiles de fabrique, d'ateliers, etc., en général tous les biens meubles.

Dans le cas d'incendie, la Société indemnise aussi le dommage causé par l'eau ou la presse des circonstances.

Comme la Société est fondée sur la mutualité, ses primes sont les plus basses possibles.

Agences dans le canton de Neuchâtel :

- A Neuchâtel, M. Rod. Schinz, agent principal, rue du Seyon, 4.
- A Fleurier (Val-de-Travers), M. William Sutter.
- A la Chaux-de-Fonds, M. Albert Ducommun, rue de la Promenade, 3.
- Au Locle, M. Lucien Sandoz, rue du Marais.

Sous-agences dans les Communes.

Brasserie Gambrinus

DÈS AUJOURD'HUI, à toute heure

WIENERLIS

CHOUROUTE DE STRASBOURG

avec viande de porc assortie

Véritables SAUCISSES de FRANCFORT

avec Meerretig

— ON SERT POUR EMPORTER —

ETUDE D'AVOCAT & DE NOTAIRE

Les soussignés ont repris, à partir du 15 octobre 1893, l'Etude de M. F.-A. MONNIER, avocat, à Neuchâtel, rue du Môle 6, 1^{er} étage.

Dr Eugène BOREL, avocat.

Fernand CARTIER, notaire.